



MARC GROENEN

VIE ET MORT AU PALÉOLITHIQUE: I. LES PRATIQUES FUNÉRAIRES

ABSTRACT: Burials have always been considered as the major funerary practice of the Palaeolithic Age. In fact, the small amount of burials found in comparison to isolated bone remains induces us to reconsider this point of view. Besides, the study of the material allows to display the multiplicity and complexity of funerary rites during this period of time. For instance, in some Middle and Upper Palaeolithic areas fire and death are clearly associated, but in a different way. Finally, many skull remains, preserved apart, but within the dwelling level, show cutmarks resulting from stripping off the flesh or dressing: they give evidence that, in some palaeolithic groups, the skull of the dead was kept close to the living.

RÉSUMÉ: Depuis toujours, les inhumations ont été considérées comme la pratique funéraire principale du Paléolithique. En fait, le faible nombre de sépultures retrouvées par rapport aux restes osseux isolés nous oblige à reconsidérer ce point de vue. L'étude du matériel permet d'ailleurs de montrer la multiplicité et la complexité des rites funéraires durant ces époques. Ainsi, le feu et la mort sont-ils clairement associés dans certaines régions au Paléolithique moyen et au Paléolithique supérieur, mais de manière différente. Enfin, de nombreux restes crâniens, conservés à l'écart, mais dans la couche d'habitat, comportent des traces de décarnisation ou d'aménagement: ils témoignent du fait que, dans certains groupes paléolithiques, le crâne des défunts était conservé auprès des vivants.

KEY WORDS: Palaeolithic – Funeral practices – Inhumation – Secondary inhumation – Cremation – Decarnation – Ornaments – Offerings – Haematite – Cannibalism

MOTS CLÉS: Paléolithique – Pratiques funéraires – Inhumation – Inhumation secondaire – Crémation – Décharnement – Parure – Offrandes – Hématite – Anthropophagie

Tributaire des aléas des découvertes mais aussi de ce que le temps a daigné conserver des plus anciens vestiges, l'archéologue n'exhume du sol que des lambeaux infimes du patrimoine culturel de l'homme du Paléolithique. Grâce à des techniques d'investigation de plus en plus sophistiquées, les préhistoriens peuvent toutefois, aujourd'hui, reconstituer bien des aspects sociaux de l'homme préhistorique. Mais simultanément, et par le fait d'une exigence scientifique bien légitime, un sens critique parfois exacerbé a relégué aux oubliettes une série de faits archéologiques importants pour la compréhension de

l'inventivité, de la créativité humaines. L'homme est, en effet, le seul animal à avoir créé des règles sociales et des systèmes de croyances aussi diversifiés auxquels il a décidé de souscrire. Cette variabilité des modèles culturels est, du reste, importante pour l'homme, puisqu'elle lui apporte des réponses à ses interrogations, à ses incertitudes, à ses craintes. Nous avons précisément essayé de comprendre comment les Paléolithiques ont répondu à l'un des phénomènes majeurs de l'existence – celui de la mort – en faisant le point avec les informations actuellement disponibles sur le sujet. La première partie de notre enquête

est consacrée aux réponses que les préhistoriques ont données à la mort de leurs semblables; une seconde partie nous amènera à examiner l'existence de pratiques sacrificielles et nous conduira à faire le point sur les valeurs métaphysiques de ces plus anciens chasseurs-cueilleurs.

LES PALÉOLITHIQUES ET LA MORT: L'APPROCHE DES PRÉHISTORIENS

Dès la deuxième moitié du XIX^e siècle, les préhistoriens ont mis au jour des restes humains en connexion anatomique, relativement bien conservés; la question s'est alors posée de savoir si les hommes de la plus vieille préhistoire – celle que J. Lubbock avait déjà baptisée le Paléolithique – avaient eu un développement mental et affectif suffisant pour soustraire leurs proches décédés à l'action des prédateurs et leur octroyer les faveurs d'une inhumation. Si le problème ne s'était guère posé pour les découvertes anthropologiques d'Aurignac et de Cro-Magnon, que G. de Mortillet avait considérées comme néolithiques, il se posait, en revanche, avec le squelette dégagé dans l'abri de Laugerie-Basse (Dordogne) en 1872 par E. Massénat, P. Lalande et E. Cartailhac, puis avec la découverte de l'homme du Cavillon à Grimaldi, mis au jour la même année par E. Rivière. A Laugerie-Basse, le défunt gisait sur le côté en position repliée, la colonne vertébrale et le bassin écrasés par un bloc rocheux (Figure 1). L'interprétation des fouilleurs est sans équivoque: nous avons devant nous les restes d'une victime de l'éboulement (Massénat et al. 1872: 1063). Le défunt de la grotte du Cavillon est cependant richement paré de nasses et de craches de cerf; en outre, il est recouvert d'une couche d'hématite rouge et un sillon d'hématite grise a été aménagé dans l'épaisseur du colorant devant la bouche et les fosses nasales. Ceci n'a pu être réalisé qu'après la mort. Pour Rivière, l'interprétation est évidente: l'homme est mort durant son sommeil et ses proches l'on recouvert de colorant sans le déplacer (Rivière 1872: 172). Les discussions vont être nombreuses devant les documents qui s'accumulent, mais la pression de G. de Mortillet est forte; selon lui, l'homme préhistorique ne pouvait qu'être dépourvu d'idées religieuses, les restes humains étaient abandonnés à la voirie, comme les restes des autres animaux (d'Acy, de Mortillet 1888: 113).

Il faudra finalement attendre la découverte de la Chapelle-aux-Saints en Corrèze, en 1908, avec l'évidence archéologique d'une fosse aménagée pour le défunt, pour que l'idée de sépulture soit scientifiquement établie pour l'homme du Paléolithique. Le doute ne saurait, en effet, plus être permis dès lors qu'il peut être montré que le corps du défunt gît au fond d'une fosse rectangulaire, large de 1 m, longue de 1,45 m et profonde de 30 cm, creusée dans le fond marneux difficile à entamer (Figures 2–3) (Bouyssonie, Bardon 1908). Ce n'est pas dire, pourtant, que la communauté scientifique tout entière ait accepté cette idée, puisqu'en 1914 P. de Mortillet refuse encore aux hommes du Paléolithique la possibilité d'une

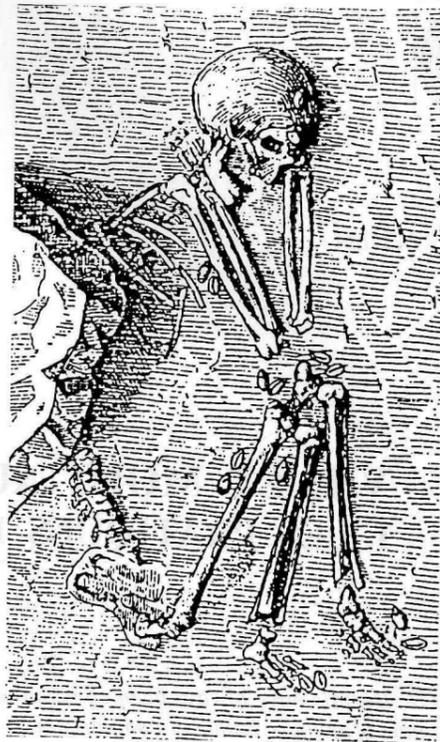


FIGURE 1. Laugerie-Basse (d'après Cartailhac 1889).

quelconque pratique funéraire et que D. Peyrony est obligé, en 1921 dans un article décisif, de rassembler tous les éléments factuels pour convaincre les préhistoriens qui persistent à répéter que l'homme de Néanderthal était encore trop primitif pour avoir le culte des morts (Peyrony 1921: 1). Il faut d'ailleurs bien avouer que, même pour les préhistoriens les plus convaincus à la cause de la sépulture paléolithique, le doute devait subsister: en effet, Peyrony avoue lui-même dans son article que cette revue des faits anciens à la lumière des faits nouveaux, a eu pour résultat de (le) convaincre définitivement (Peyrony, o.c.: 8).

Mais parallèlement, de nombreux restes humains fragmentaires sont extraits du sol des grottes. Si quelques-uns d'entre eux ne présentent aucune trace particulière, certains comportent des incisions qui démontrent un décharnement intentionnel: on peut donc, dans ce cas, envisager la pratique de l'inhumation secondaire (Cartailhac 1886: 460–466). Quant aux restes dépourvus de traces artificielles, comme ceux découverts par H. Henri-Martin à la Quina en Charente, ils témoigneraient, selon H. Breuil, d'une coutume funéraire dont il a retrouvé les traces chez les Australiens, et qui consiste dans le fait de briser rituellement les ossements du défunt avant de les disperser (Breuil 1921: 344). En fait, les découvertes archéologiques vont servir de support à des interprétations qui feront de l'homme préhistorique tantôt un être capable de toutes les cruautés, tantôt un être doué de sensibilité et d'affection (Groenen 1994: 247–282). Ainsi, si les restes humains fragmentaires découverts à Krapina en Croatie attestent, pour

Gorjanovic-Kramberger (1901, 1902, 1904) et bien d'autres, des pratiques anthropophagiques dans lesquelles un P. Wernert, par exemple, ne verra qu'un traitement odieux du cadavre (Wernert 1948: 59), les trouvailles répétées de mandibules isolées évoquent sinon des amulettes (Mainage 1921: 193, Luquet 1926: 192) ou des reliques soumises à la vénération (Maringer 1958: 63), en tout cas des souvenirs des défunts disparus. Mais de tous les ossements, les restes crâniens sont, à vrai dire, en nombre tel qu'il faut admettre un véritable culte des crânes en usage chez toutes les populations paléolithiques (Wernert 1948). Il est frappant de constater la facilité avec laquelle les chercheurs d'alors vont tirer parti des trouvailles de mandibules ou de restes crâniens pour avancer leur théorie qu'à vrai dire aucun élément démonstratif ne vient corroborer.

Il serait fastidieux de passer en revue les différentes interprétations que les préhistoriens vont proposer sur les rites funéraires qu'ils estiment avoir été pratiqués au Paléolithique, d'autant que celles-ci ne constituent le plus souvent que des variantes des grands types de rituels que nous venons de passer en revue, ceux-ci se trouvant d'ailleurs justifiés sur la seule base de comparaisons ethnographiques largement puisées dans les récits de voyageurs ou dans les premiers travaux de terrain. Cette rapidité avec laquelle les chercheurs lisent les faits à travers la grille du «rituel» ou du «religieux» va cependant être

tempérée à partir des années soixante de ce siècle. N'importe quel élément archéologique peut trouver sa correspondance dans le corpus énorme des «archaïques» actuels ou subactuels. E. Patte a justement insisté sur le fait que, pour un fait observé, l'ethnographie nous apporte toujours plus d'une comparaison, c'est-à-dire plus d'une interprétation (Patte 1960: 6), et il est donc aisé de leur faire dire ce que l'on souhaite. C'est sans nul doute le petit ouvrage d'A. Leroi-Gourhan, consacré aux Religions de la Préhistoire, publié en 1964, qui va servir de déclencheur, en insistant non seulement sur la nécessité impérieuse de ne pas verser dans des systèmes de comparaisons injurieuses pour les Pygmées ou les Fuégiens eux-mêmes (Leroi-Gourhan 1964: 81), mais encore de ne travailler que sur des faits que l'on aura d'abord soigneusement analysés et critiqués. Cette nouvelle optique dans les recherches – probablement en réaction aux outrances interprétatives du début du siècle – va toutefois rapidement prendre la forme de contributions critiques exacerbées qui vont appauvrir les conclusions sur la mort au Paléolithique. On s'étonne, par exemple, de ne voir traité, dans les travaux de F. May (1986), de P. Binant (1991), consacrés pourtant au thème général de la Préhistoire de la mort, ou d'A. Defleur (1993), que le problème des sépultures, alors que celles-ci sont finalement relativement rares si l'on veut bien tenir compte de la durée du Paléolithique.

Contrairement à ce que l'on serait tenté de penser, les travaux généraux des années soixante et soixante-dix, pour critiques qu'ils soient, ne présentent pas forcément une analyse plus fondée que celle de leurs prédécesseurs. Ainsi, à propos du décharnement, Leroi-Gourhan examine le cas de la sépulture des Hoteaux. On le sait, pendant de nombreuses années, cette sépulture, découverte en 1894 par l'abbé Tournier, avait fourni un squelette d'enfant dont les fémurs se trouvaient inversés. Cette seule constatation avait rendu légitime l'interprétation d'une inhumation secondaire. Pour Leroi-Gourhan, Tournier a été victime d'une illusion: en procédant au remontage de la sépulture (...), nous avons acquis la conviction que le corps avait été inhumé le buste sur le dos, mais le bassin tourné sur le côté et les jambes à demi ployées, de sorte qu'avec l'affaissement, le fémur droit était passé du côté gauche (Leroi-Gourhan 1964: 53). On le voit, toute la démonstration repose en dernière instance sur une conviction. Or, ce type de position est suffisamment attesté au Paléolithique – et sans intervention des fémurs ou d'autres ossements – pour que nous soyons en droit d'attendre d'autres arguments tirés de l'examen des restes osseux eux-mêmes – comme l'absence de traces artificielles, par exemple.

Dans certains cas, l'interprétation critique ne s'appuie que sur une reconstitution hypothétique. Dans l'une des sépultures de La Ferrassie, D. Peyrony a découvert un squelette de Néandertalien dont la tête se trouvait à 1,25 m du reste du corps. La mandibule était manquante ainsi que les os de la face; l'ensemble gisait toutefois dans la même couche archéologique, si bien que Peyrony a vu dans sa

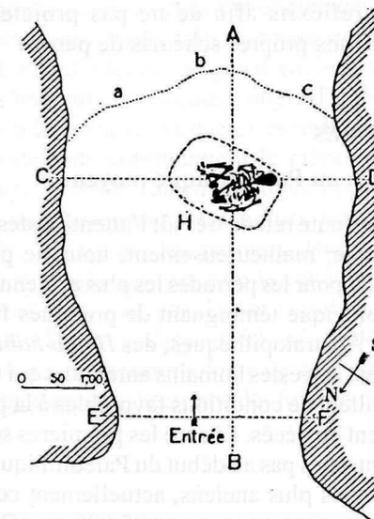


FIGURE 2. La Chapelle-aux-Saints: emplacement de la fosse (d'après Bouyssonie, Bardon 1908).



FIGURE 3. La Chapelle-aux-Saints: coupe longitudinale (d'après Bouyssonie, Bardon 1908).

trouvaille le témoignage d'une décapitation à des fins rituelles (Peyrony 1934: 35-36). Plus récemment, L.-R. Nougier a reconsidéré le problème en lui donnant une explication davantage orientée dans la ligne de pensée d'aujourd'hui: *le Néandertal est mort. Il repose dans la grotte où, déjà, gisent ses semblables. Ses compagnons s'apprêtent à l'inhumation, dont ils semblent avoir coutume. La fosse est creusée, avec peine, car l'outillage est déficient, le sol difficile... mais un moment d'inattention, une veille qui peut-être se relâche, quelque absence momentanée des vivants, et une hyène (ou un quelconque carnassier) se précipite sur le cadavre abandonné. La hyène fétide massacre la tête, la détache du tronc. Mais les vivants sont là, de retour. La hyène s'enfuit emportant seulement un lambeau du cadavre: la mâchoire. L'inhumation a tout de même lieu, et voilà le corps déposé au plus profond de la fosse* (Nougier 1963: 49, 1984: 83-84). On chercherait en vain le moindre élément neuf, seule la grille de lecture a changé: pour Nougier, comme pour la plupart des préhistoriens, les faits sont systématiquement dépouillés de leur portée symbolique. L'interprétation la plus heureuse, aujourd'hui, est sans nul doute celle qui répond à une destination immédiatement utilitaire de l'objet; l'explication triviale prime. Ainsi, la fosse permet-elle au vivant de ne pas être incommodé par le cadavre en décomposition (Nougier 1963: 44), la position fléchie des corps dans les sépultures moustériennes doit-elle s'expliquer par la volonté que les Néandertaliens ont eue de creuser le moins possible (Nougier 1984: 82) ou encore la présence d'hématite dans les sépultures du Paléolithique supérieur répond-elle à une fonction antiputride (May 1986: 203-205). Ce type d'interprétation s'accorde bien avec notre propre conception de l'hygiène, mais ne saurait être retenue pour le Paléolithique. L'analyse soignée des paléosurfaces a bien montré que les hommes de ces époques se sont fort peu souciés d'éliminer leurs déchets. La présence constante de restes osseux au sein des aires de boucherie mais aussi des aires d'habitat indique à suffisance leur indifférence vis-à-vis des déchets organiques en putréfaction. Si les restes les avaient gênés, ils n'auraient pas manqué de les éliminer en les rejetant systématiquement hors des zones d'occupation ou en les enfouissant. Et comme le remarque bien A. Defleur (1993: 58), *les Moustériens ont-ils jamais enterré leurs déchets?* Quant à la dimension réduite des fosses, elle ne peut évidemment pas s'expliquer par la seule volonté d'économiser l'énergie; il eût été plus simple, dans ce cas, d'abandonner le corps en dehors des zones fréquentées et de ne pas creuser de fosse du tout!

Dans la ligne de ces travaux, la récente contribution de P. Rowley-Conwy (1994: 70) pousse la critique jusqu'à ses limites les plus extrêmes. Le crâne du mont Circé, qui ne comporte aucune trace d'outil tranchant mais semble plutôt avoir été perforé par un carnassier, l'autorise à rejeter la pratique du cannibalisme chez les Néandertaliens. La conclusion est d'ailleurs intéressante puisqu'elle permet de refuser la sépulture de Teshik-Tash: les cornes se trouvaient à proximité des quelques restes osseux du jeune

Néandertalien, on n'a découvert aucune trace de fosse (*sic*) et nous avons déjà vu que les hyènes emportent des crânes dans leur tanière. Verdict: un autre festin de hyènes. On ne s'étonnera pas, dans ces conditions, que la célèbre sépulture fleurie de Shanidar se voie transformée par Rowley-Conwy en un lieu où un pauvre Néandertalien s'est trouvé au mauvais endroit au mauvais moment. En effet, non seulement on n'y voit aucune fosse, mais le Néandertalien fut tué par un effondrement de la voûte. Quant aux pollens, ils auraient pu y être introduits de diverses manières – voire pendant la fouille elle-même. Il est particulièrement regrettable – et éclairant – que la critique exacerbée de Rowley-Conwy se soit exercée sur un matériel aussi partiel – un seul exemple lui permet de refuser l'existence d'une pratique – et ce, au mépris d'examen techniques récents que l'auteur, manifestement, ne maîtrise pas; nous y reviendrons au cours de notre analyse. La métaphysique n'a pas disparu des travaux; simplement, la métaphysique spiritualiste a cédé le pas à une métaphysique de la finitude, entièrement en accord, du reste, avec les grands courants philosophiques d'aujourd'hui. Il n'entre aucunement dans mes intentions de porter un jugement sur cette évolution – les travaux ponctuels les plus récents de chercheurs comme F. Le Mort, D. Gambier, D. Buisson, H. Ullrich ou E. Trinkaus, pour ne citer qu'eux, montrent les performances d'une analyse technique lorsqu'elle ne se refuse pas *a priori* la dimension symbolique – mais simplement de thématiser les présupposés réflexifs afin de ne pas projeter sur les préhistoriques nos propres schémas de pensée.

LES SÉPULTURES

Les sépultures au Paléolithique moyen

La mort a sans doute retenu très tôt l'attention des hommes du Paléolithique; malheureusement, nous ne possédons jusqu'à présent, pour les périodes les plus anciennes, aucun indice archéologique témoignant de pratiques funéraires de la part des Australopithèques, des *Homo habilis* et des Archanthropes; les restes humains antérieurs qui nous sont parvenus résultent de conditions favorables à la conservation au moment du décès. Encore les premières sépultures n'apparaissent-elles pas au début du Paléolithique moyen: les documents les plus anciens, actuellement connus, ne remontent apparemment pas avant 95.000 ans (Qafzeh 11; Vandermeersch 1991: 14). Il nous faut, à cet égard, insister d'emblée sur un aspect des choses que les préhistoriens ont largement négligé: la réponse que les hommes du Paléolithique ont pu donner à la mort n'est pas unique, et il nous faudra donc nous attacher à examiner les diverses réponses que les Paléolithiques lui ont apportées.

La question se pose d'ailleurs pour certains restes crâniens antérieurs au Paléolithique moyen pour lesquels on pourrait supputer un traitement particulier. Car, si la mandibule apparaît comme une pièce osseuse particulièrement résistante (Leroi-Gourhan 1953: 391), la

calotte crânienne, en revanche, ne peut survivre que dans des conditions particulières de protection, par enfouissement ou par isolement dans un recoin inaccessible (Leroi-Gourhan 1983: 48). On s'étonne donc de retrouver dans le site de N'gandong à Java onze boîtes crâniennes complètes ou partielles et deux fragments de tibia. Les mandibules et la quasi-totalité des squelettes post-crâniens sont absents. Cette conservation différentielle est contraire aux attentes de la taphonomie, et on ne voit pas comment ne pas avancer l'hypothèse d'un traitement particulier de cette partie du squelette, d'autant plus que le même gisement a livré 25.000 os et dents d'animaux les plus variés (Von Koenigswald 1959: 104).

Quoique les informations au plan archéologique fassent défaut pour l'instant, la question d'une protection intentionnelle du cadavre se pose davantage encore pour la récente trouvaille des restes humains de la grotte Lamalunga à Altamura dans les Pouilles. Ceux-ci ont été découverts en 1993 par des spéléologues qui eurent la présence d'esprit de les photographier et d'en informer les anthropologues E. Vacca, F. Potente et P. Ragone, de l'Université de Bari. La grotte Lamalunga se présente, semble-t-il, comme un réseau complexe malaisé d'accès. L'entrée débouche sur un puits de 8 m de profondeur partiellement désobstrué par les spéléologues. Ce passage mène, à son tour, à un espace, pratiquement entièrement comblé, que les spéléologues ont également dégagé pour avoir accès à une vaste salle donnant accès à d'autres galeries. L'une d'elles est longue d'environ 60 m et mène aux restes humains situés dans l'angle d'une petite cavité entre deux piliers stalagmitiques. Ces restes sont fortement concrétionnés; ils comprennent le crâne, dont le torus susorbitaire semble fortement développé, les radius disposés parallèlement, les fémurs très robustes, la mandibule, les tibias, les péronés. Bien qu'ils soient difficilement visibles à cause de la calcite, on relève encore un humérus, l'os coxal, des vertèbres et quelques côtes (Pesce Delfino, Vacca 1993, *id.*, 1994, *id.*, 1996). Selon les auteurs, la morphologie de ces restes permet de situer cet humain dans le groupe des fossiles du Pléistocène

moyen avec des caractères à la fois archaïques visibles, par exemple au niveau de la portion neurale du crâne, et déjà avancé dans la lignée néandertalienne d'après les caractéristiques observables sur le maxillaire. De même, F. Mallegni estime, sur la base de l'examen des photographies, qu'il pourrait s'agir d'un individu déjà clairement engagé dans le processus de néandertalisation (Mallegni 1996: 122). L'ensemble, nous l'avons vu, est très fortement concrétionné, il n'est donc pas possible, pour le moment, de se prononcer sur la présence de structures ou de vestiges archéologiques. Néanmoins, il nous semble défendable de poser que l'individu n'a pas été amené à cet endroit difficile et retiré par un quelconque carnassier: pour autant que l'on puisse en juger sur les clichés, les ossements sont entiers – y compris des restes aussi fragiles que les péronés – et, s'il n'est plus en connexion anatomique, le squelette n'en est pas moins pratiquement complet. Il faut donc penser que cet individu s'est engagé dans le réseau souterrain et y a trouvé la mort ou qu'il y a été amené par ses semblables afin d'être mis à l'écart, ce qui est envisageable si l'on veut bien se souvenir de l'emplacement particulier (dans l'angle, entre deux piliers stalagmitiques) que les restes occupent.

Si les témoins ne permettent actuellement pas de se prononcer de manière définitive en faveur des pratiques funéraires – quelles qu'elles soient – pour le Paléolithique inférieur, à partir du Paléolithique moyen, l'inhumation a été pratiquée avec des constantes qui démontrent l'existence de codifications. Dans la majorité des cas, et malgré l'imprécision des observations dues à des fouilles anciennes, les archéologues ont pu montrer que le corps avait été déposé dans un espace clos protecteur consistant soit en une fosse naturelle ou artificielle spécialement aménagée pour le recevoir, soit en une structure de recouvrement disposée au-dessus du niveau du sol, avec (Le Régourdou – Figure 4; La Ferrassie 5; Shanidar 1, 3 et 4) ou sans fosse (Shanidar 2, 5; Skhul 3), faite de sédiments (La Ferrassie 5; Shanidar 4) ou de pierres (Shanidar 1 et 3; Skhul 3). (Defleur 1993: 249-250), le corps étant, à cette époque – excepté dans l'ancienne Union soviétique – majoritairement orienté d'est en ouest

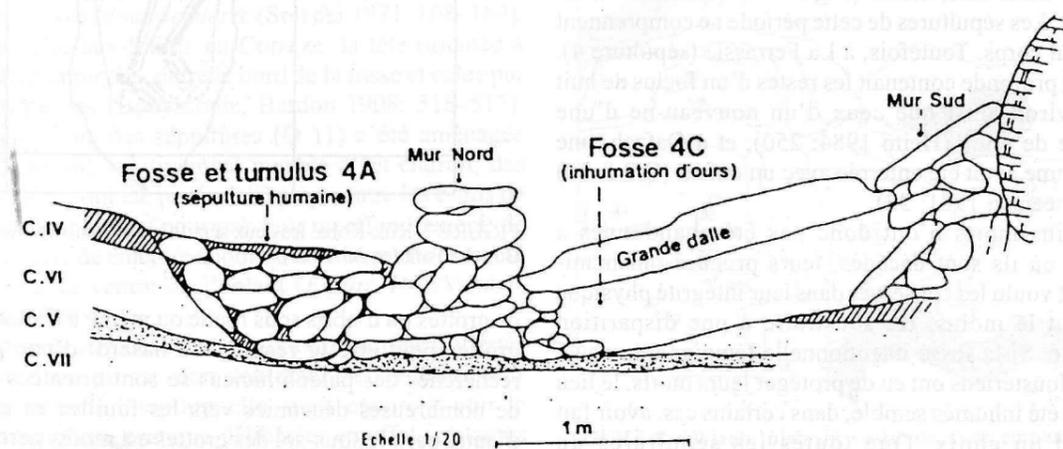


FIGURE 4. Le Régourdou: structure funéraire (d'après Bonifay 1962).

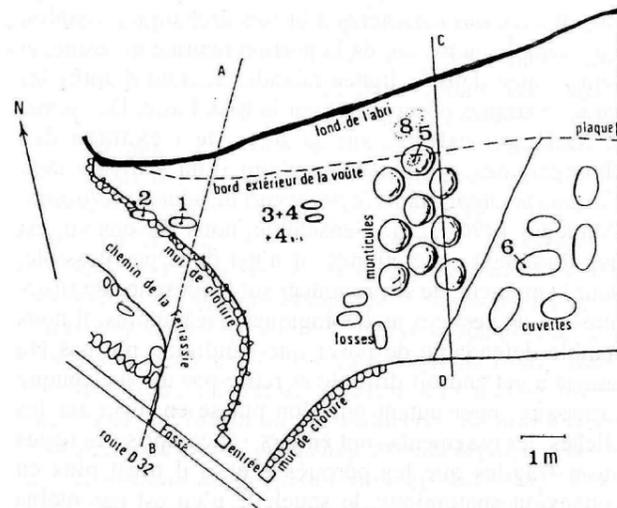


FIGURE 5. La Ferrassie: plan des huit sépultures (d'après Peyrony 1934, Heim 1976).

(Binant 1991b: 81). La difficulté devant laquelle les Moustériens se trouvaient de devoir creuser le sous-sol avec des outils en bois, en bois de cervidé ou en silex explique probablement le fait qu'ils aient parfois cherché à utiliser certaines particularités naturelles pour y ensevelir leurs morts. Dans le grand abri de La Ferrassie en Dordogne (sépultures 1 et 2), l'homme semble avoir tiré parti d'une déclivité du sol pour inhumer les siens (Figure 5). L'inventeur D. Peyrony n'a noté l'existence d'une fosse ni à La Ferrassie 1 (Capitan, Peyrony 1909: 806), ni à La Ferrassie 2 (Capitan, Peyrony 1911: 148); toutefois, l'abbé Breuil, présent au moment du dégagement, a insisté sur le fait que les corps avaient été placés dans des dénivellations naturelles du sol avant d'être recouverts de terre, de branchages ou de peaux (Breuil 1921: 343). De même, au mont Qafzeh, en Israël, les restes d'un adulte (Q 8) ont été mis au jour par B. Vandermeersch (1981: 32) dans une anfruosité naturelle du rocher; à Shanidar, en Iraq, R. Solecki dit avoir découvert un corps (Sh. 3) dans une crevasse parmi les pierres (Solecki 1971: 150), où plusieurs autres corps (Sh. 4, 6, 7, 8) paraissent avoir été disposés dans une niche (Figure 6) (Solecki 1971: 168-169). Les sépultures de cette période ne comprennent qu'un seul corps. Toutefois, à La Ferrassie (sépulture 4), une fosse profonde contenait les restes d'un fœtus de huit mois environ ainsi que ceux d'un nouveau-né d'une quinzaine de jours (Heim 1984: 250), et à Qafzeh, une jeune femme avait été enterrée avec un enfant (Q 9 & 10) (Vandermeersch 1981: 32).

Certains morts n'ont donc pas été abandonnés à l'endroit où ils sont décédés, leurs proches ont manifestement voulu les conserver dans leur intégrité physique ou, à tout le moins, les soustraire à une disparition immédiate. Si la fosse intentionnelle témoigne du souci que les Moustériens ont eu de protéger leurs morts, le lieu où ils ont été inhumés semble, dans certains cas, avoir fait l'objet d'un choix. Que toutes les sépultures du Paléolithique moyen aient été découvertes sous le porche

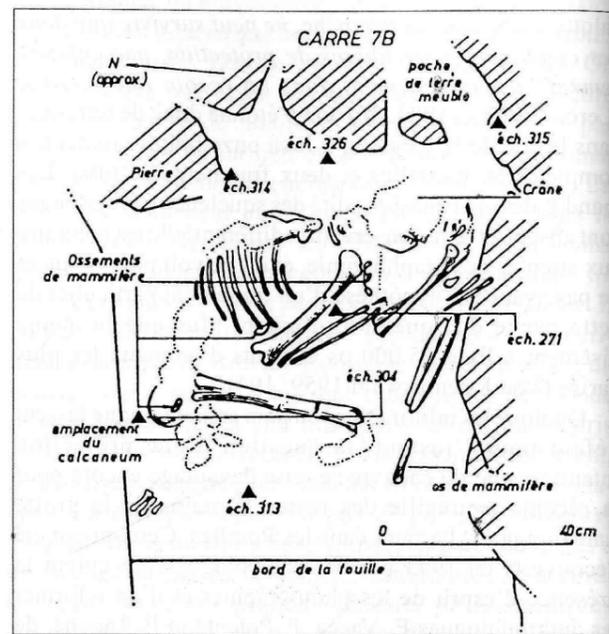


FIGURE 6. Shanidar 4: disposition du squelette (d'après Arl. Leroi-Gourhan 1968).

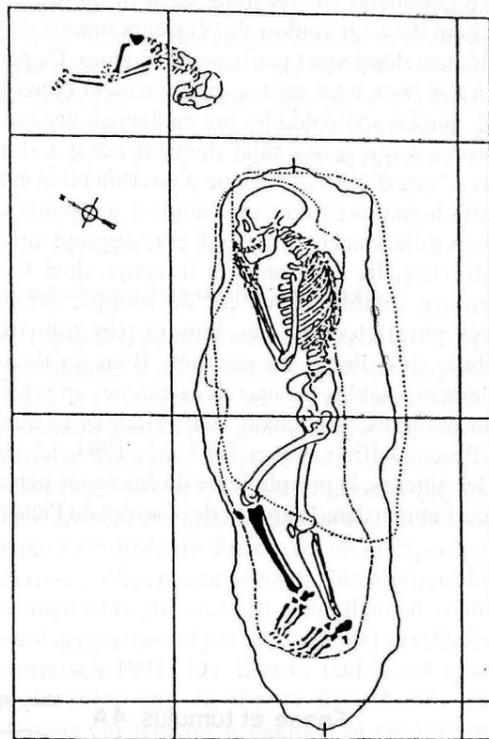


FIGURE 7. Kiik-Koba: les deux sépultures - reconstitution (d'après Bonch-Osmolovski 1940).

de grottes ou d'abris sous roche ou même à l'intérieur des grottes peut être le résultat du hasard: d'une part, les recherches des paléolithiciens se sont orientées pendant de nombreuses décennies vers les fouilles en grotte et, d'autre part, le sous-sol des grottes est moins perturbé par les agents climatiques que ne l'est celui des sites de plein

air. En revanche, la présence de plusieurs sépultures dans un même site ne peut que souligner la volonté d'un choix de la part des Moustériens. Ainsi, la grotte de Spy en Belgique a livré deux sépultures – ou une sépulture double, il n'est pas possible de trancher avec les informations dont on dispose –, l'abri du Moustier en Dordogne en a donné deux, la grotte de Kiik-Koba en Crimée deux (Figure 7) et Mugharet et-Tabun (la grotte du four) dans le Wady el-Mughara (la vallée des grottes) au mont Carmel deux également. Certains sites ont livré plus de deux individus: la grotte d'Amud en Israël a livré les restes de cinq Néandertaliens, le grand abri de La Ferrassie en Dordogne en a donné huit (Figure 5), Shanidar en Iraq neuf, Mugharet es-Skhul (la grotte du chevreau) au mont Carmel dix (Figure 8) et Qafzeh seize (Figure 9) (May 1986: 11-35, Binant 1991b: 4-32). Le cas du gisement de la Quina en Charente est un peu plus problématique: hormis les restes d'un individu adulte découverts par Henri-Martin et le crâne mis au jour par G. Henri-Martin, le gisement a donné, au cours de nombreuses campagnes de fouille, les restes de 27 individus distincts au moins, mais qui ne témoignent d'aucun traitement particulier (Martin 1912, 1913). Qu'ils proviennent de sépultures bouleversées par des carnivores ou d'individus déposés dans ce site, dont le squelette a ensuite été dérangé par d'autres agents perturbateurs, ces vestiges humains n'ont pas pu se trouver, à cet endroit, par le seul fait du hasard.

Le soin que le groupe a mis pour dissimuler la dépouille de ses proches dans les cas, proportionnellement nombreux, de sépultures avérées ne garantit pas, en soi, la croyance en une survie ou en un monde surnaturel; pour le dire autrement, la pratique funéraire n'implique pas forcément l'existence d'une pratique religieuse. Toutefois, certaines sépultures n'ont pas seulement servi à abriter le corps qu'elles étaient destinées à recevoir: des structures particulières, des offrandes témoignent du fait que les morts ont reçu les faveurs de certaines pratiques culturelles de la part de leurs congénères. Tout d'abord, l'espace réservé au mort est un espace volontairement circonscrit. Nous l'avons vu, à Qafzeh 8, le corps a été placé dans une anfruosité de la roche et plusieurs corps à Shanidar (4, 6, 7, 8) ont été déposés dans une niche, limitée au sud et à l'est par de gros blocs de pierre (Solecki 1971: 168-169). A la Chapelle-aux-Saints en Corrèze, la tête orientée à l'ouest était appuyée contre le bord de la fosse et calée par quelques pierres (Bouyssonie, Bardon 1908: 516-517). A Qafzeh, l'une des sépultures (Q 11) a été aménagée dans le sous-sol, relativement meuble à cet endroit; des blocs calcaires ont été posés de champ contre les bords de la fosse probablement pour prévenir un effondrement; de plus, une dalle de calcaire apportée dans la grotte avait été déposée sur le ventre de l'enfant (Figure 10) (Vandermeersch 1970).

Les pierres ou blocs calcaires sont suffisamment attestés pour que l'on puisse non seulement considérer leur présence comme intentionnelle, mais encore y voir le témoignage d'une pratique délibérée; en effet, certaines parties du corps, comme la tête, sont particulièrement

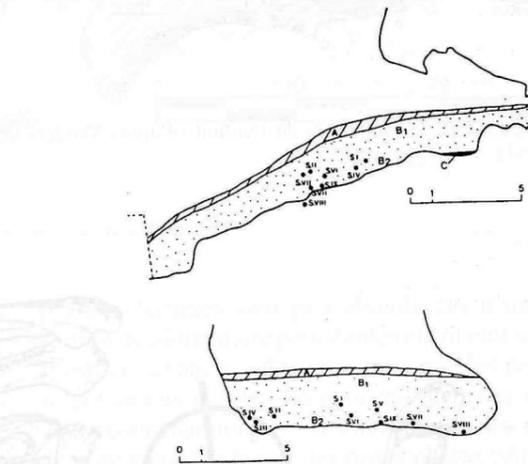
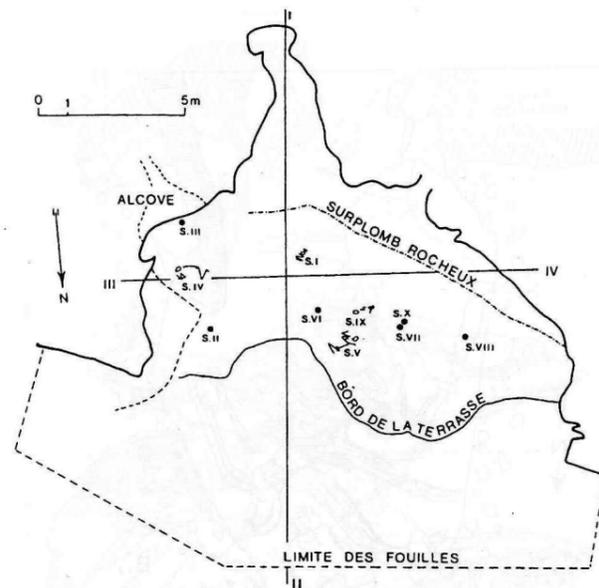


FIGURE 8. Skuhl: plan de la grotte avec emplacement des sépultures (d'après McCown, Garrod, Bate 1937).

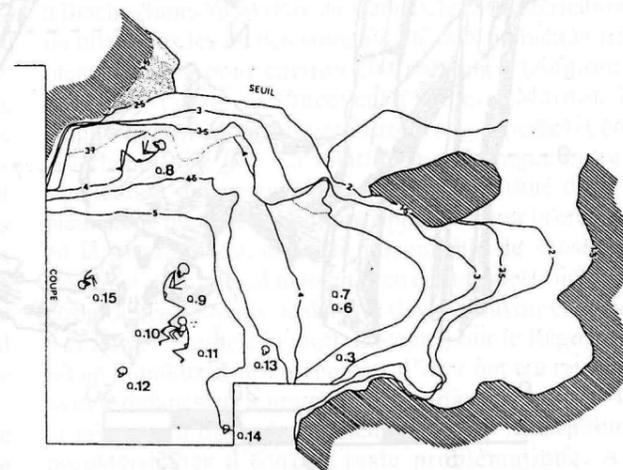


FIGURE 9. Qafzeh: plan du vestibule avec emplacement des sépultures moustériennes (d'après Vandermeersch 1970).

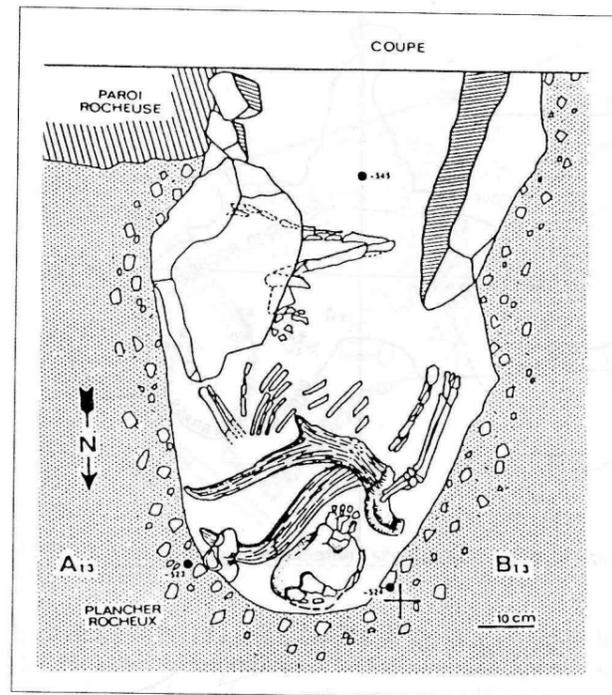


FIGURE 10. Qafzeh 11: sépulture de l'enfant (d'après Vandermeersch 1981).

concernées, comme c'est le cas à la Chapelle-aux-Saints, La Ferrassie 1 où une pierre plate fut déposée entre le ventre et la cuisse droite, un autre bloc contre l'avant-bras gauche et deux ou trois autres à plat sur la tête du défunt (Breuil 1921: 343). Mais le cas le plus remarquable pour ces périodes reculées est sans conteste celui de la grotte du Régourdou à Montignac (Dordogne). E. Bonifay y a mis au jour une sépulture moustérienne à proximité de la paroi: l'homme reposait sur un lit de pierres plates et était recouvert par plusieurs blocs. Suivant l'inventeur, la dépouille – un enfant de 2 ou 3 ans – avait donc été inhumée dans une petite fosse dallée (90×70 cm), puis avait été recouverte de pierres agencées «en tumulus» (Bonifay 1965: 136–140). Cette structure élaborée, dont on retrouvera des exemples au Paléolithique supérieur, présente une particularité supplémentaire qui va nous permettre de prolonger nos investigations: les offrandes funéraires. En effet, les divers éléments examinés démontrent bien l'existence de pratiques funéraires au sein des groupes moustériens, mais ne nous permettent pas encore de prouver l'usage d'un système de croyances en un monde surnaturel. La présence de mobilier funéraire associé à la dépouille inhumée souligne, en revanche, la volonté de laisser des objets à la disposition du disparu, surtout lorsque, comme à Qafzeh 8, la dépouille était accompagnée de beaux outils lithiques (Vandermeersch 1966) ou, comme à la Quina 1, les instruments retrouvés

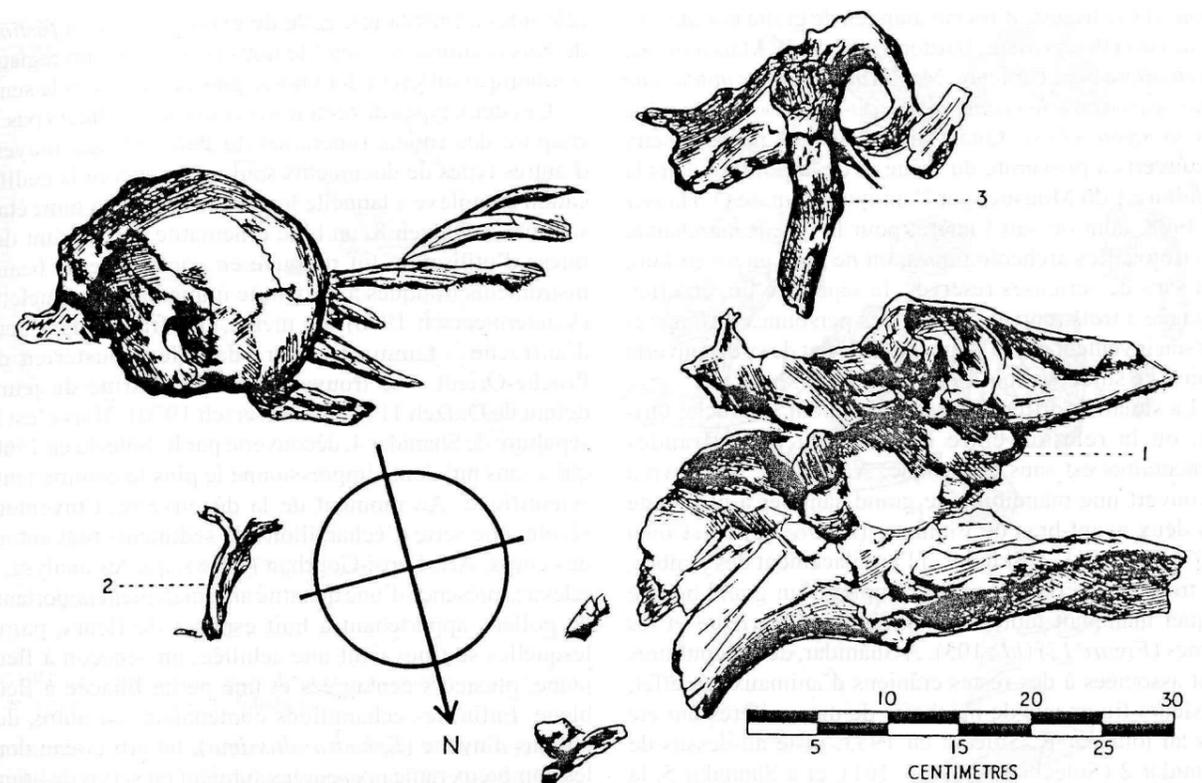


FIGURE 12. Skuhl 9: squelette avec crâne de bovidé (d'après McCown, Garrod, Bate 1937, I).

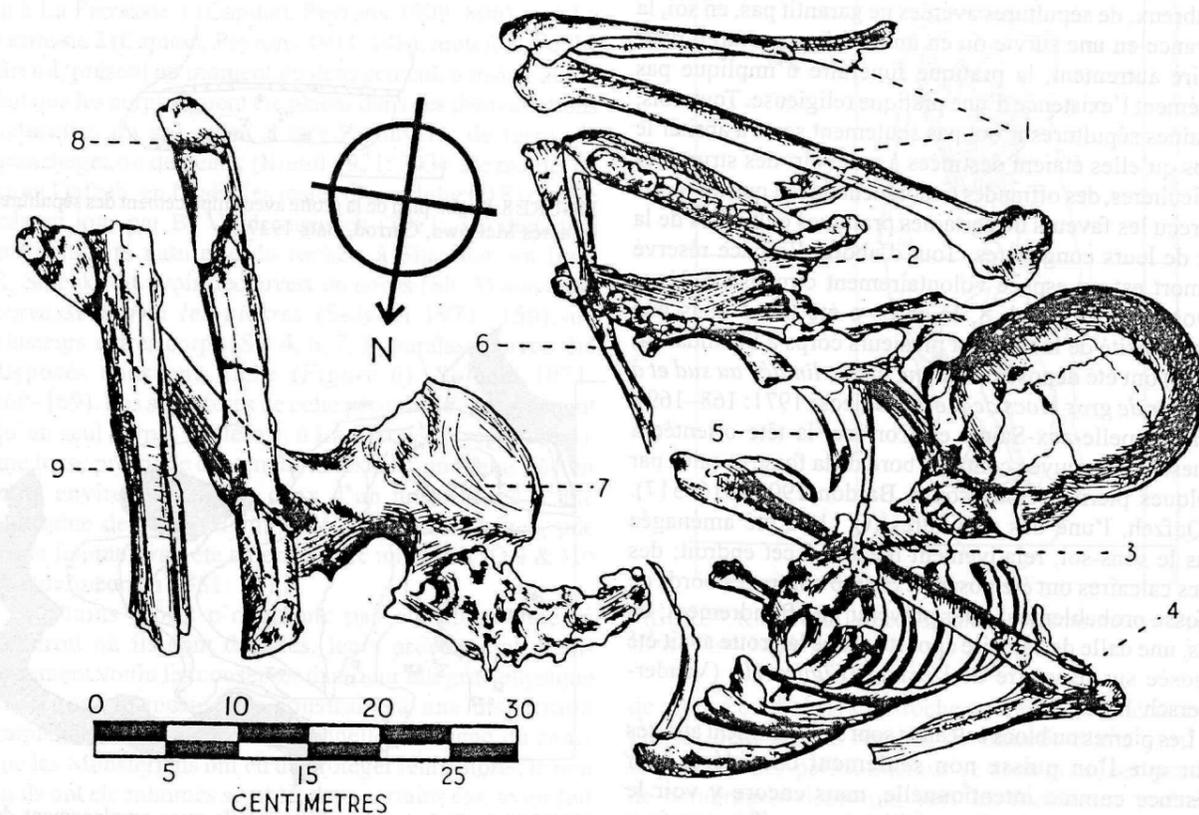


FIGURE 11. Skuhl 5: disposition du squelette avec mâchoire de sanglier (n° 2) (d'après McCown, Garrod, Bate 1937, I).

– des racloirs, des pointes à base plus ou moins épaisse, un gros sphéroïde en calcaire et quelques os de ruminants et de cheval entaillés et utilisés – étaient, aux dires mêmes de l'inventeur, de très bonne qualité par rapport aux instruments recueillis dans le gisement (Henri-Martin 1911). Dans bien des cas malheureusement, soit par préjugé – les sépultures ont été mises en doute pendant de nombreuses années – soit par l'imprécision des observations, il n'est pas assuré que le matériel retrouvé ait été placé intentionnellement dans la fosse. Il importe, en effet, de garder à l'esprit que la fosse a pu être comblée avec des sédiments mêlés aux débris divers qui jonchaient le sol d'habitat ou, plus simplement, que l'archéologue a pu intégrer des restes appartenant à une couche d'habitat indépendante de la sépulture. Il reste que, dans certains cas, l'association entre des instruments de pierre ou d'os et le défunt inhumé ne fait aucun doute; ainsi, à Mugharet es-Skhul 4, un racloir a été découvert entre les deux mains placées devant le visage (McCown 1937: 100–101); de même pour le bébé de Shanidar (Sh. 0), un petit bloc calcaire ainsi qu'un nodule de substance carbonifère (1,27×1,9 cm) ont été mis au jour à proximité du pied gauche et un grand silex se trouvait à 5 cm du crâne (Solecki 1971: 99).

Cette assurance en un monde surnaturel dans lequel le défunt pourrait se trouver après sa mort est encore renforcée par la présence d'offrandes alimentaires dans la sépulture. Qu'il s'agisse d'ossements autour desquels les

parties charnues sont peu abondantes n'importe pas; l'offrande alimentaire peut évidemment être symbolique. Il est, en revanche, plus important que les restes osseux soient entiers et que plusieurs ossements se trouvent en connexion anatomique – il s'agit fréquemment de pattes de ruminants. On le sait, les restes osseux retrouvés dans les couches d'habitat ont le plus souvent été fracturés afin d'en extraire la moelle. Dans la grotte du Renne à Arcy-sur-Cure (Yonne), les os des gros herbivores étaient systématiquement brisés (Leroi-Gourhan 1957). De même, à Biache-Saint-Vaast (Pas-de-Calais), les Moustériens ont-ils brisé tous les os des taureaux chassés en menus fragments (10.000 pour environ 200 individus) (Auguste *et al.* 1994). Enfin, à Pincevent (Seine-et-Marne), les épiphyses des os longs étaient brisées et récupérées (Leroi-Gourhan 1984: 66). La relation non ambiguë entre le squelette et des restes osseux entiers constitue donc un élément de première importance pour montrer la croyance en la survie; il est, en effet, raisonnable de penser que l'octroi d'offrandes alimentaires au défunt atteste que, pour ces groupes humains, le disparu devait pouvoir continuer à se nourrir par delà la mort. Excepté pour le Régourdou, où un humérus et des ossements d'ours ont été retrouvés avec le défunt sous le «tumulus» (Bonifay 1965: 136–140), la présence d'offrandes alimentaires pour les sépultures moustériennes d'Europe reste problématique. A la Chapelle-aux-Saints, les inventeurs ont mis au jour trois ou quatre grands fragments plats d'os long *au-dessus du*

crâne et l'extrémité d'un métatarsien de grand bovidé plus au-dessus (Bouyssonie, Bardon 1908: 517). Mais, comme le remarque bien Fabienne May (1986: 11), les auteurs ne disent pas «sur» le crâne, mais «au-dessus», ce qui n'est pas la même chose. Quant aux prétendus restes osseux découverts à proximité du crâne et de la poitrine dans la sépulture 1 du Moustier par l'antiquaire suisse O. Hauser en 1908, dont on sait l'intérêt pour la valeur marchande des trouvailles archéologiques, on ne peut guère en faire état sans de sérieuses réserves; la sépulture fut, en effet, dégagée à trois reprises devant des personnes différentes par son inventeur afin d'augmenter l'éclat de sa découverte (voir à ce sujet: Vallois 1939, May 1986: 6).

La situation diffère, en revanche, pour le Proche-Orient, où la relation entre le défunt et des offrandes alimentaires est sans équivoque. A Skhul 5, McCown a découvert une mandibule de grand sanglier à proximité des deux avant-bras de l'inhumé (Figure 11) (McCown 1937: 100-101). A Skhul 9, à l'emplacement des jambes, se trouvait le crâne presque complet d'un grand bovidé auquel manquait toutefois l'extrémité postérieure et les cornes (Figure 12) (*id.*: 103). A Shanidar, deux sépultures sont associées à des restes crâniens d'animaux: en effet, plusieurs fragments de mâchoire de mammifères ont été mis au jour par R. Solecki en 1953, juste au-dessus de Shanidar 2 (Solecki 1971: 160-161), et à Shanidar 5, la mâchoire d'un grand mammifère a été découverte à proximité immédiate du crâne (Solecki 1971: 172). Il est intéressant de constater la présence régulière de massacres ou de parties de massacres d'animaux; il n'est pas impossible que l'homme ait, dès ces lointaines époques, attribué un sens particulier à la tête. Cette constatation semble d'ailleurs valoir pour les humains eux-mêmes, puisque la tête a régulièrement fait l'objet de soins particuliers dans les sépultures. Mais cet intérêt pour les massacres se marque encore par la présence de ramures ou d'encornures dans certaines tombes de cette époque. A Qafzeh 11, le défunt – un enfant de 10 ans environ – avait les mains posées de chaque côté de la tête; un massacre de grand cervidé avait été disposé à ce niveau (Figure 10) (Vandermeersch 1970: 298-301). Il en va de même à Teshik-Tash (Figure 13-14), dans le sud de l'Uzbékistan, pour les restes incomplets d'un jeune Néandertalien de 8 ou 9 ans, mis au jour en 1938 (Okladnikov 1949, Movius 1953: 25-28). Contrairement à ce que l'on a parfois prétendu (Rowley-Conwy 1994: 70), les restes se trouvaient dans une fosse creusée dans une couche stérile, à proximité immédiate de la paroi ouest de la grotte, et l'on peut donc affirmer l'existence d'une sépulture. Le corps avait été disposé le long de la paroi, les pieds orientés vers l'entrée, et cinq ou six paires de cornes de bouquetin disposées en cercle devaient couronner, à l'origine, la sépulture (Okladnikov, *o.c.*; Movius, *o.c.*). Certains os présentent des traces dans lesquelles on a pu voir l'action de prédateurs (May 1986: 34), mais que d'aucuns ont interprétées comme traces de décharnement (Groves 1994: 72). Si la présence d'ossements d'animaux peut appartenir au registre des

offrandes alimentaires, celle de massacres – et *a fortiori* de bois d'animaux – semble nous placer dans un registre symbolique différent dont nous ignorons toujours le sens.

Ces deux types de témoins n'épuisent d'ailleurs pas le chapitre des rituels funéraires du Paléolithique moyen: d'autres types de documents soulignent encore la codification complexe à laquelle le phénomène de la mort était soumis. A Qafzeh 8, un bloc d'hématite comportant des traces d'utilisation fut retrouvé en compagnie de beaux instruments lithiques à proximité immédiate du squelette (Vandermeersch 1966); de même, des fragments d'oeuf d'autruche – témoin très rare dans le Moustérien du Proche-Orient – se trouvaient sur la poitrine du jeune défunt de Qafzeh 11 (Vandermeersch 1970). Mais c'est la sépulture de Shanidar 4, découverte par R. Solecki en 1960, qui a sans nul doute impressionné le plus la communauté scientifique. Au moment de la découverte, l'inventeur récolta une série d'échantillons de sédiments tout autour des corps. Arl. Leroi-Gourhan (1968), qui les analysa, y releva la présence d'une quantité anormalement importante de pollens appartenant à huit espèces de fleurs, parmi lesquelles se trouvaient une achillée, un séneçon à fleur jaune, plusieurs centaurees et une petite liliacée à fleur bleue. Enfin, les échantillons contenaient, en outre, des pollens d'uvette (*Ephedra altissima*), un arbrisseau dont les nombreux rameaux souples auraient pu servir de litière pour les corps et des pollens de malvacées appartenant au genre *Althaea*, du type rose trémière. Ces plantes fleurissent actuellement aux environs du mois de mai ou de juin dans le mont Zagros, et on peut donc avancer – compte tenu de l'analyse pollinique et des datations radiométriques – que le défunt a été inhumé sur une litière de fleurs de diverses couleurs entre la fin mai et le début juillet, il y a plus de 50.000 ans.

Nous venons de le voir, l'approche des rituels funéraires, sur la seule base du matériel archéologique, est complexe et fructueuse. Les Moustériens se sont penchés sur le phénomène de la mort et lui ont apporté une série de réponses cohérentes. Le défunt s'est vu octroyer un espace funéraire déterminé. Dès ces époques, des structures funéraires «en dur» ont été élaborées par des membres du groupe pour assurer sa protection. La constance des fosses aménagées, de l'orientation et de la position du défunt dans la sépulture attestent du fait que les pratiques funéraires étaient déjà codifiées par le groupe. La présence d'armes ou d'outils soignés ainsi que celle de nourriture semblent témoigner en faveur d'une idée de survie après le décès. Enfin, un mobilier funéraire – pauvre, mais néanmoins présent – et la litière de fleurs à Shanidar 4 constituent de bons indices du soin et des marques d'attention dont le défunt pouvait être entouré.

Les sépultures au Paléolithique supérieur

Avec le Paléolithique supérieur, les pratiques funéraires dégagées pour le Moustérien vont non seulement s'affirmer, mais encore se complexifier. Alors qu'au Paléolithique moyen 15 gisements ont livré une petite soixantaine de

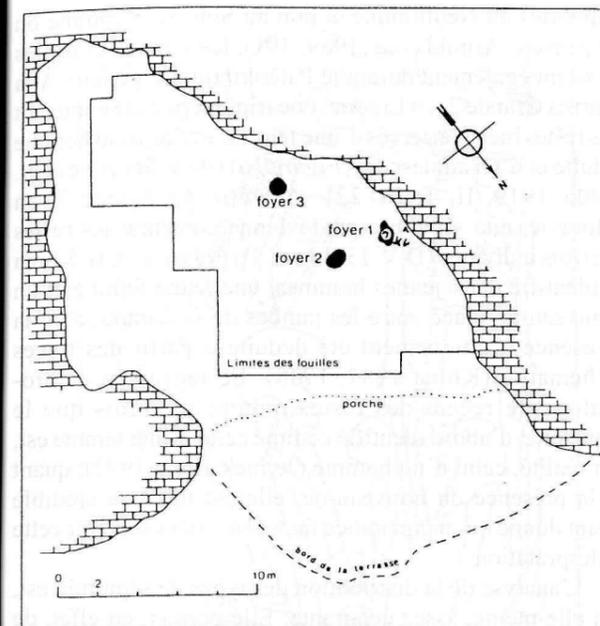


FIGURE 13. Teshik-Tach: plan de la grotte et situation des foyers et de la sépulture (d'après Okladnikov 1940).

sépultures – dont les deux-tiers environ se trouvent au Proche-Orient –, au Paléolithique supérieur, 32 sites distincts n'ont pas donné moins de 74 sépultures et 18 sites ont livré les restes osseux de 35 individus dont la situation en sépulture n'est pas assurée. Ces gisements sont distribués en France, en Grande-Bretagne, en Italie, en Tchéquie et dans l'ancienne Union soviétique. Si l'on veut bien prendre en compte les sépultures incertaines, on peut ajouter l'Espagne, l'Allemagne et la Hongrie. Mais contrairement à ce que nous avons observé pour le Paléolithique moyen, nous ne possédons donc, à ce jour, aucune sépulture proche-orientale pour le Paléolithique supérieur.

Ici encore, l'imprécision des observations ne nous permet guère d'élaborer une typologie formelle des sépultures en usage à cette époque. La plupart des défunts ont été placés dans une fosse spécialement aménagée pour recevoir le corps. Elle est de forme rectangulaire à la Barma Grande 2 en Italie, et presque systématiquement ovale dans les sépultures des sites tchèques (Dolní Věstonice 3, n° 13, 14, 15¹, Brno 3) et soviétiques (Kostienki II, XIV, XV, XVIII, Sungir 2 (Figure 15), 3 et Malta) (May 1986: 238-241). Il faut d'ailleurs souligner que ces fosses n'ont pas été exclusivement destinées à un seul défunt: alors qu'au Paléolithique moyen la sépulture de La Ferrassie 4 est la seule à avoir donné deux défunts (Figure 5), au Paléolithique supérieur les sépultures multiples ne sont pas rares. La sépulture magdalénienne de Bruniquel en

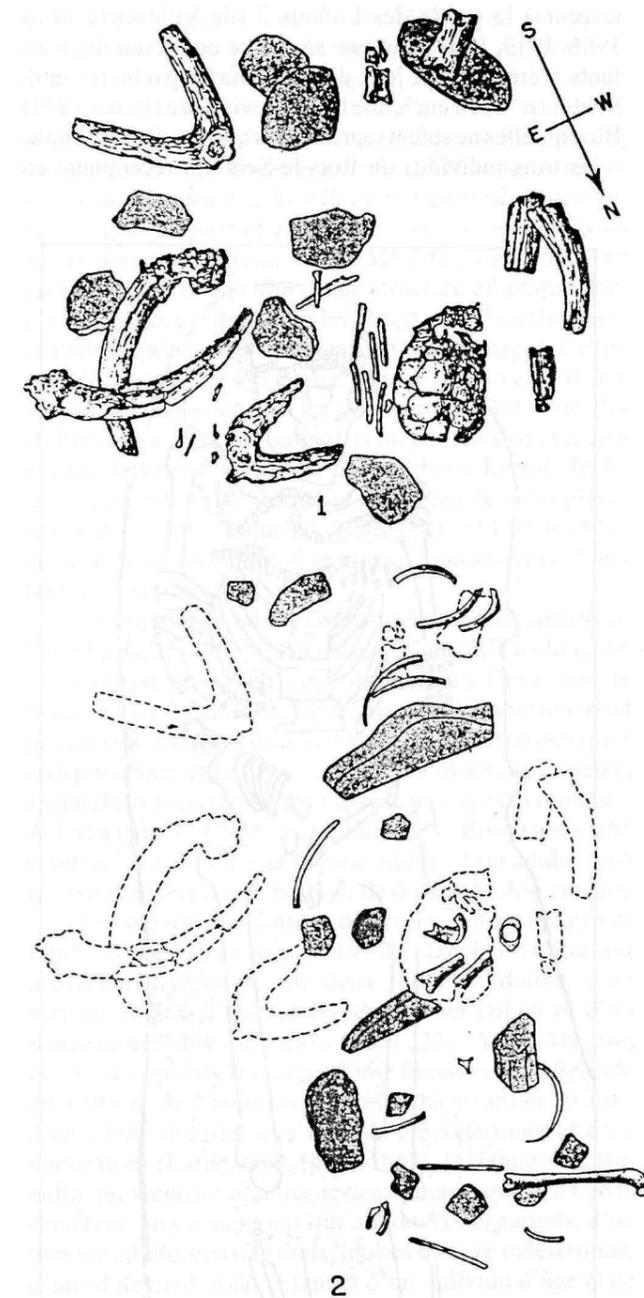


FIGURE 14. Teshik-Tach: sépulture avec cornes de bouquetin (d'après Defleur 1993: 190, fig. 63).

Dordogne a livré les restes d'une femme et d'un enfant (Brun 1867: 11-14); la grotte des Enfants en Ligurie a donné deux sépultures doubles – deux enfants à la grotte des Enfants 1 (Rivière 1887: 119), une femme et un ado-

¹ Dans les pages qui suivent, nous suivrons la suggestion de J. Jelínek suivant laquelle les chiffres romains qui suivent le nom du gisement renvoient aux sites, les chiffres arabes aux numéros des sépultures. Notons, à cet égard, que Svoboda (1995) a placé la triple sépulture de Dolní Věstonice dans le site n° II. Afin de ne pas introduire de confusions, nous croyons préférable de nous appuyer sur la numérotation déjà avancée par Jelínek (1991) et Jelínek & Orvanová (à paraître) reprenant les 3 sites dans l'ordre chronologique où ils ont été fouillés. Le site I de l'ancienne briqueterie a été fouillé à partir de 1939 par K. Absolon: il a, entre autre, donné la sépulture d'une femme (D.V. 3) et celle d'un enfant (D.V. 4). Le site II, également dans l'ancienne briqueterie, a été fouillé par B. Klíma après 1947 et n'a donné que des restes humains incomplets. Le site III, quant à lui, fouillé par B. Klíma en 1986, a donné la célèbre triple sépulture (D.V. 13, 14, 15) et, en avril 1987, la sépulture d'un homme (D.V. 16), distante de la précédente d'à peine 40 m.

lescent à la grotte des Enfants 3 (de Villeneuve *et al.* 1906-1919, I: 68) – et une sépulture contenant deux enfants a été mise au jour dans la couche pavlovienne de Sungir (n° 4) en ancienne Union soviétique (Bader 1971). Bien qu'elles ne soient représentées que par deux exemples – les trois individus du Roc-de-Sers ont récemment été

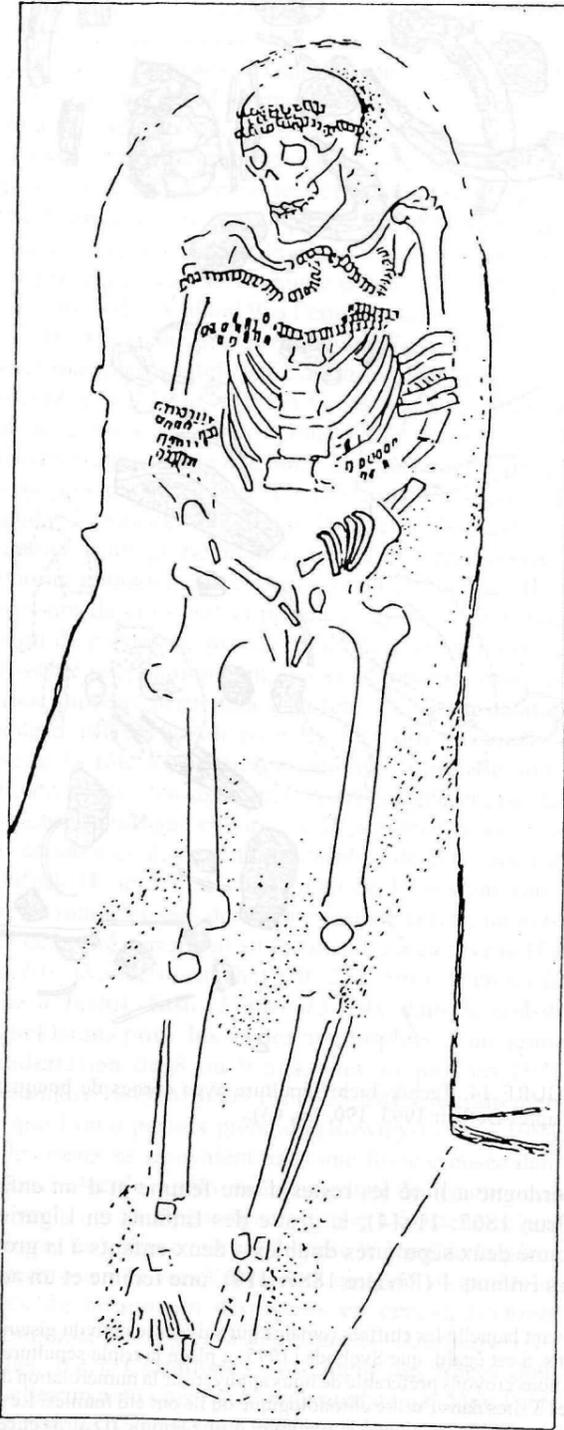


FIGURE 15. Sungir 2: sépulture avec parures et traces d'hématite (d'après May 1986: Pl. 26).

rapportés au Néolithique et non au Solutrén comme on le pensait (Arnold *et al.* 1989: 101), les sépultures triples existent également durant le Paléolithique supérieur. À la Barma Grande 2, en Ligurie, une triple sépulture contenait les restes bien conservés d'une femme adulte, d'un homme adulte et d'un adolescent (Figure 16) (de Villeneuve *et al.* 1906-1919, II, 1: 21-22). À Dolní Věstonice 3, en Moravie, une sépulture pavlovienne contenait les restes de trois individus (D.V. 13, 14 et 15) (Figure 17). B. Klíma a identifié deux jeunes hommes, une jeune femme et un nouveau-né placé entre les jambes de la femme, dont la présence a uniquement été déduite à partir des traces d'hématite (Klíma 1987, 1988). Le réexamen anthropologique récent des restes montre toutefois que le squelette, d'abord identifié comme celui d'une femme est, en réalité, celui d'un homme (Jelínek 1991, 1992); quant à la présence du nouveau-né, elle est fort peu crédible étant donné qu'aucun indice factuel ne vient soutenir cette interprétation.

L'analyse de la distribution des types de sépulture est, en elle-même, assez éclairante. Elle permet, en effet, de suggérer des différences culturelles dans les pratiques funéraires: si l'on excepte la sépulture double de Bruniquel, en France et en Grande-Bretagne les sépultures ne contiennent qu'un seul défunt, alors qu'en Italie, en Tchéquie et dans l'ancienne Union soviétique bon nombre de sépultures sont doubles ou triples. Mais à côté de ces sépultures, il existe également des gisements dans lesquels les fouilleurs ont exhumé les restes de plus de quatre individus. Les traces de structure sont peu assurées ou n'ont pas été relevées lors des fouilles archéologiques et, le plus souvent, les restes ne semblent pas avoir été retrouvés en connexion anatomique. Nous avons déjà noté la présence de restes ayant appartenu à 27 individus différents dans le gisement moustérien de La Quina en Charente; au Paléolithique supérieur, plusieurs sites présentent une situation identique. A Předměstí, en Moravie, les restes de 20 personnes ont été mis au jour par K. Maška en 1894. L'inventeur n'a malheureusement pas publié ses observations de manière détaillée, mais il nous a laissé quelques notes publiées, dont une en français (Maška 1901), dans laquelle il précise que les squelettes ont été trouvés ensemble sous un véritable couvercle de pierre, dans du loess non remanié. Quatorze squelettes, parfaitement protégés par les pierres, sont complets, six squelettes sont représentés seulement par quelques fragments dispersés: ils ont été trouvés au voisinage des précédents, dans la même couche archéologique, et ils étaient mêlés à divers ossements d'animaux (Maška 1901: 148). H. Obermaier (1905: 394-396) rapporte que les squelettes avaient été disloqués par l'action des loups et des renards bleus et que les défunts étaient entourés d'un rempart de pierres (renseignements tirés du journal de fouille de Maška). Il note, en outre, que l'un des enfants avait un collier composé de 14 petites perles ovales en ivoire. H. Breuil, en 1924, donne quelques informations complémentaires sur cette extraordinaire découverte, mais qui, malheureusement, ne recourent pas tout à fait celles

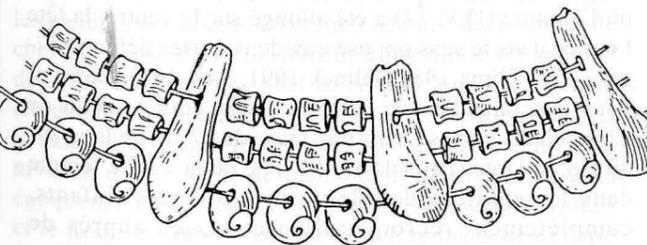
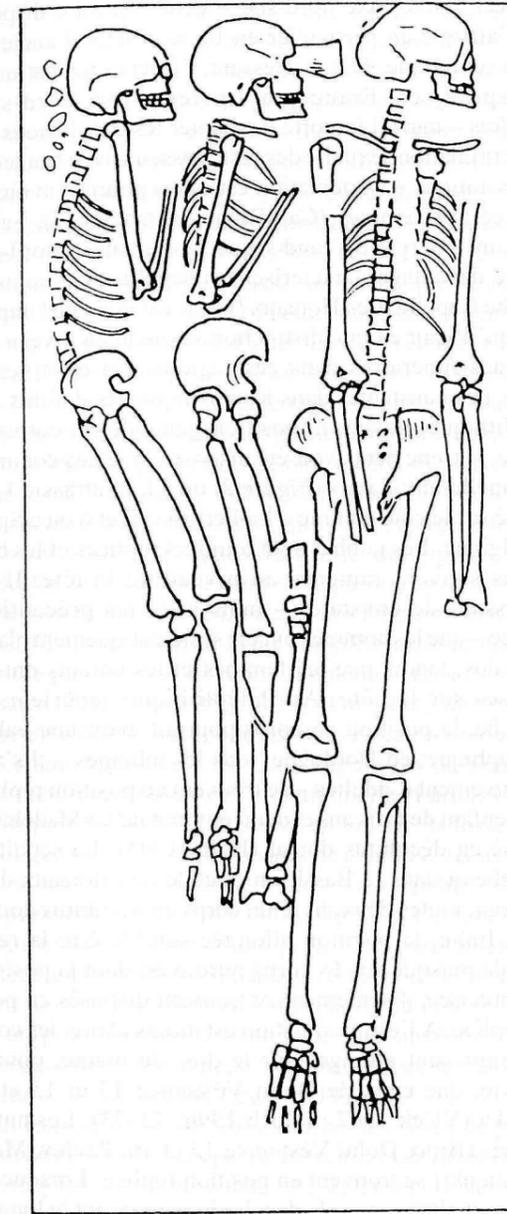


FIGURE 16. La Barma Grande: sépulture triple; collier que portait le jeune homme (1/1) (d'après May 1986: Pl. 20a, b).

d'Obermaier: sous la couche archéologique intacte se trouvait une tombe elliptique occupant une surface de 4 m de long sur 2,50 m de large et 2,60 de profondeur, recouverte sur 0,40 m d'épaisseur d'une forte couche de pierres; elle était flanquée de chaque côté par des omoplates de mammouth et encore sur l'un des deux, de mâchoires de mammouths; elle était bourrée de squelettes humains, la plupart en position accroupie, mais plus ou moins dérangés (Breuil 1924: 518). On s'étonnera, en particulier, de la mention d'une structure elliptique dont ni l'inventeur, ni Obermaier n'ont fait état. Il semble bien, en réalité, qu'aucune structure n'ait été aménagée. Ce qui semble assuré, en revanche, est la découverte d'une vingtaine de squelettes – les publications font varier les chiffres entre 18 et 20 – complets ou partiels disposés non pas en décubitus dorsal ou en décubitus latéral fléchi, comme c'est la coutume durant cette période, mais placés sans ordre et dans lesquels J. Matiegka (1934: 113-114) a identifié 8 adultes dont 4 femmes, 2 adolescents, 7 enfants et 7 nourrissons.

Une situation similaire concerne les restes humains de l'abri Lachaud, de l'abri Pataud et de l'abri de Cro-Magnon en Dordogne ainsi que ceux de Gough's Cave dans le Somerset en Grande-Bretagne, où furent respectivement mis au jour les restes de 9 personnes, de 7 personnes, de 5 ou 6 personnes et de 6 personnes. On n'observe, de même, aucun choix préférentiel pour le sexe ou l'âge des inhumés. A Lachaud, A. Cheyrier et l'abbé A. Bouyssonie ont exhumé les restes d'une femme adulte, d'un adulte dont le sexe n'a pas pu être précisé, de 3 ou 4 adolescents (de 13 à 18 ans), de 2 enfants et d'un nouveau-né (Cheyrier 1965: 5-11, Ferembach 1957). De l'abri Pataud proviennent les restes de deux femmes adultes, d'un homme adulte, d'une adolescente, d'un enfant et d'un nouveau-né (Movius, Vallois 1959: 222). A Cro-Magnon ont été découverts les restes d'une femme adulte âgée de 20 à 30 ans, de 2 hommes adultes (30 à 40 ans et 50 ans), d'un adulte dont le sexe n'a pas été déterminé et d'un nouveau-né (Lartet 1868, Broca 1868). De Gough's Cave, enfin, proviennent d'autres restes humains que ceux de la sépulture: on y a au moins mis au jour ceux, partiels, d'un homme adulte, ceux de deux adultes de sexe indéterminé, d'un adolescent, d'un enfant et d'un individu d'âge et de sexe indéterminés (Davies 1904). Ces restes humains n'ont évidemment pas pu se retrouver dans ses gisements par le seul fait du hasard; on a dû les y placer et il est donc raisonnable de supposer l'existence de fosses communes ou d'ossuaires dans lesquels on abandonnait certaines personnes. On n'a, en effet, relevé aucune trace de structure ni de disposition particulière des restes – à l'abri Pataud, les ossements d'une femme étaient «intimement» mêlés à ceux de l'enfant (Movius, Vallois 1959: 222).

L'existence de fosses communes au Paléolithique est intéressante à plus d'un titre, puisqu'elle conforte l'hypothèse d'un traitement différentiel pour certains disparus du groupe selon des critères qui nous échappent encore, et qu'elle confirme l'interprétation selon laquelle un espace funéraire déterminé était réservé aux défunts

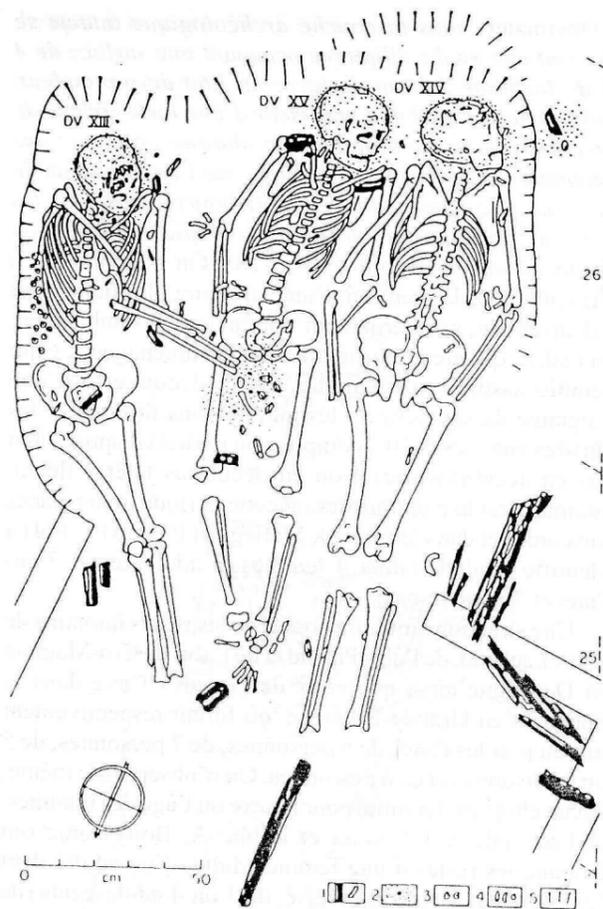


FIGURE 17. Dolní Věstonice: sépulture triple (D.V. 13, 14, 15 d'après Jelínek 1991).

(Binant 1991b: 40). On n'a pas relevé de traumatismes sur les ossements, ni de traces visibles de maladies, et les bouleversements des restes pourraient donc s'expliquer par le fait des inhumations successives. Les dépôts successifs sont d'ailleurs connus dans certaines sépultures multiples, comme c'est le cas dans la sépulture double de la grotte des Enfants 3 – et contrairement à ce qui est encore affirmé bien souvent – où la vieille femme a été inhumée en position forcée après l'adolescent (Masset 1989): celui-ci était disposé sur le dos, les jambes repliées, tandis que la femme a été placée ensuite dans l'espace libre, face contre terre, les jambes fortement repliées au point qu'on a pu penser qu'elle avait été maintenue dans cette position par des liens. Bien entendu, dans la majorité des cas, les corps ont été inhumés simultanément dans la fosse, pour une raison qui nous échappe; ils ont été disposés l'un à côté de l'autre et sont parfois reliés entre eux par une attitude particulière, comme c'est le cas dans la triple sépulture de Dolní Věstonice, où l'homme (D.V. 13) a la main posée sur le pubis de son voisin (D.V. 15) (Figure 17) (Jelínek 1991: 146–148, 1992: 215–219).

Alors qu'au Paléolithique moyen la tendance générale était d'inhumer les défunts selon l'axe est-ouest, au Paléolithique supérieur de nombreuses sépultures sont

orientées selon l'axe nord-sud – cette nouvelle disposition s'affirme en particulier en Italie et dans l'ancienne Union soviétique. Fait intéressant, l'orientation est-ouest le dispute, en France, à l'orientation nord-sud. Toutefois – mais il importe de manier les conclusions sur la détermination sexuelle des restes osseux avec beaucoup de précautions – l'orientation est-ouest pourrait avoir été réservée aux femmes (Cap-Blanc, Entzheim (?), Saint-Germain-la-Rivière), tandis que l'orientation nord-sud semble davantage caractériser les sépultures d'hommes (Combe Capelle, Les Hoteaux?). Il n'est donc pas impossible qu'il y ait eu une distinction sexuelle au niveau des pratiques funéraires dans ces régions. On observe, de même, des constantes dans les positions des défunts. Au Paléolithique moyen, la position générale du corps est fléchie; le tronc peut avoir été disposé sur le dos comme à la Chapelle-aux-Saints (Figure 2) ou à La Ferrassie 1, ou couché sur le côté comme à La Ferrassie 2 et 6 ou à Spy 1 en Belgique. Les jambes sont toujours repliées et les bras le plus souvent ramenés au niveau de la tête. Il est intéressant de constater – mais avec les précautions d'usage – que les hommes ont été systématiquement placés sur le dos, tandis que les femmes et les enfants ont été disposés sur le côté. Au Paléolithique supérieur, en revanche, la position du corps pourrait avoir une valeur géographique: en Dordogne, tous les inhumés – il s'agit exclusivement d'adultes – se trouvent en position repliée, sauf l'enfant de trois ans et demi environ de La Madeleine, disposé en décubitus dorsal (Heim 1991). La sépulture d'Entzheim dans le Bas-Rhin et celle des Hoteaux dans l'Ain ont, toutes deux, livré un corps en décubitus dorsal.

En Italie, la position allongée semble être la règle générale puisque sur 18 corps retrouvés, dont la position a été précisée, 4 seulement se trouvent disposés en position repliée. A l'est, la situation est moins claire: les corps de Sungir sont allongés sur le dos, de même, pour la Moravie, que ceux de Dolní Věstonice 13 et 15 et de Svitávka (Vlček 1967, Valoch 1996: 72–73). Les autres inhumés (Brno, Dolní Věstonice 13 et 16, Pavlov, Malta et Kostienki) se trouvent en position repliée. Lorsque les corps sont allongés sur le dos, les bras reposent le long du corps, tandis que lorsqu'ils sont repliés, les bras le sont également et les mains ont alors été placées au niveau de la tête. Il faut toutefois noter des exceptions comme à Dolní Věstonice 16 où le défunt a été placé en position repliée avec les bras disposés le long du corps (Klíma 1987, Jelínek 1991: 148–149) et dans la triple sépulture du même site où l'homme (D.V. 14) a été allongé sur le ventre, la tête tournée dans le sens opposé aux deux autres défunts (Figure 17) (Klíma 1987, Jelínek 1991: 147–148). Enfin, il nous faut rappeler que certains corps, comme celui de Chancelade, disposé dans une fosse de 67 cm de long sur 40 cm de large (Brun 1867: 10–11), de la vieille femme dans la sépulture double de la grotte des Enfants, complètement recroquevillée et tassée auprès de l'adolescent (de Villeneuve *et al.* 1906–1919, I: 260) ou de la femme de Bruniquel dont les jambes avaient été rabattues vers l'avant et ramenées par dessus la tête (Brun

1865), ont été découverts dans une flexion forcée telle que l'on est contraint de penser que certains défunts ont été ligotés avant d'avoir été inhumés. De même que pour l'orientation du corps, la position présente donc des constantes qui nous permettent d'avancer l'existence de codifications pour des groupes culturels dont nous pouvons, avec prudence, appréhender la distribution géographique. Enfin, la découverte de poils à Baouso da Torre 2 (de Villeneuve *et al.* 1906–1919, II, 1: 32) et au Cavillon (Rivière 1872) laisse supposer que le défunt pouvait être emballé ou recouvert d'une peau d'animal, à moins qu'il ne se soit agi d'une pièce de vêtement.

Placé dans un espace qui lui appartient, le défunt du Paléolithique supérieur a également été protégé. Dans de nombreux cas, il a été entouré partiellement ou en totalité par un cordon de pierres ou de blocs, ceux-ci pouvant, le cas échéant, le recouvrir. A Laugerie-Basse, le corps a été disposé sous un bloc rocheux qui s'est ensuite effondré (Peyrony 1945: 24); dans la grotte du Figuier dans l'Ardèche, un encorbellement de la paroi a également été utilisé pour inhumer un enfant de 5 ans environ, mais dans ce cas, l'homme pourrait avoir complété cette protection naturelle par l'apport de blocs supplémentaires (Veyrier, Huchard, Obenich 1953: 497). On peut, de même, raisonnablement avancer que les blocs calcaires amoncelés sur les squelettes dans les deux sépultures de Duruthy constituent une couverture intentionnelle (Lartet, Chaplain-Duparc 1874: 136). A Malta, en Sibérie, la fosse était consolidée par deux dalles posées de champ et recouverte par une troisième, constituant ainsi un véritable caisson (Golomshtok 1953: 345–346, fig. 9). La tête peut également faire l'objet d'une protection particulière. À La Madeleine, D. Peyrony a découvert le corps d'un jeune enfant dont la tête, légèrement inclinée du côté gauche, avait été protégée, au niveau du vertex, par un bloc calcaire et deux galets en quartzite, le tout formant un demi-cercle (Peyrony 1926, Capitan, Peyrony 1928).

En Europe orientale, en revanche, les blocs de pierre ont parfois été remplacés par des ossements de mammouth, comme à Brno 2 (1 omoplate et 2 défenses) (Obermaier 1905: 396–398, Breuil 1924: 548–551), à Dolní Věstonice 4 (2 omoplates et une partie de bassin au-dessus de la sépulture) (Absolon 1927: 147, 1929: 79–80) et 3 (1 bassin et 1 omoplate de mammouth) (Mauduit 1949, Klíma 1960: 8–10) et à Pavlov (1 omoplate) (Musil 1958, Jelínek 1991: 149). Dans la sépulture de Kostienki XV (Gorodsovskaja), un gros fragment d'omoplate de mammouth recouvrait les membres inférieurs du défunt; de plus, des os longs de chevaux disposés verticalement à proximité du sommet de la fosse ont dû constituer les restes d'un recouvrement (Rogatchev 1959). Dans la sépulture de Kostienki XVIII (Pokrovskiy Log), le défunt était recouvert par trois niveaux d'ossements de mammouth: le premier niveau comprenait 2 fragments d'omoplate, le second des os longs et le troisième des os longs et des fragments de défense (Rogatchev 1959: 32). Quoique le compte rendu de Makowsky soit fort imprécis à cet égard, la situation de Brno 2 est peut-être similaire puisque l'inventeur a

mentionné la présence de côtes de rhinocéros longues de près de 1 m (Makowski 1892, Jelínek 1991: 143). Il n'est pas impossible que ces restes imposants aient servi, avec l'omoplate de mammouth déjà mentionnée, de recouvrement protecteur au corps du défunt; l'extraction d'ossements et de dents de rhinocéros colorés en rouge par l'hématite avec la première partie des restes humains, par les ouvriers en septembre 1891, indique en tout cas une possible relation entre les restes de ce pachyderme et l'inhumation.

La présence d'ossements est particulièrement intéressante puisqu'elle évoque la construction d'un bâti pour protéger le mort; elle rappelle, en tout cas, les structures monumentales de Kostienki II (Zamiatnina), où un édifice en os de mammouth, probablement recouvert par un toit en matière périssable, ceinturait le corps (Boriskovski 1965), et de Saint-Germain-la-Rivière en Gironde où une sorte de petit dolmen recouvrait le squelette placé en fosse (Figure 18) (Blanchard *et al.* 1972: 14–17). Dans la triple sépulture de Dolní Věstonice (D.V. 13, 14, 15), des morceaux de bois carbonisés retrouvés dans la fosse laissent supposer que les trois défunts qui y reposaient étaient recouverts par une structure en bois (Figure 17) (Klíma 1987, Jelínek 1991: 148, 1992: 213–214). Il peut être intéressant, à cet égard, de souligner l'analogie entre les matériaux utilisés pour la construction des habitats et celle des sépultures. En France et en Italie, nombre d'habitats ont été disposés à proximité d'auvents rocheux ou à l'entrée de grottes, et la pierre se retrouve fréquemment dans les structures funéraires, tandis qu'en Europe orientale, les structures d'habitat sont le plus souvent réalisées au moyen d'ossements de mammouth, fréquents dans ces régions dans les sépultures: la maison du mort semble donc avoir été conçue à l'image de celle du vivant.

Cette idée de survie du mort ne se marque d'ailleurs pas uniquement par la présence d'un habitat réservé au mort, elle se donne également à penser par la présence d'un mobilier funéraire et d'offrandes alimentaires. De nombreuses sépultures du Paléolithique supérieur ont livré des instruments en pierre taillée ou en bois d'animaux. En France, on en connaît à Chancelade en Dordogne (plusieurs lames de silex, 2 grattoirs en calcédoine, 2 pointes de sagaie) (Hardy 1891: 201), à Duruthy 1 (1 harpon à double rang de barbelures, plusieurs lissiers et instruments en os dont l'association avec la sépulture reste cependant incertaine) (Lartet, Chaplain-Duparc 1874: 128–129), à Duruthy 2 dans les Landes (un très beau burin bec-de-perroquet) (Arambourou, Genet-Varcin 1965: 134–135), au Figuier dans l'Ardèche (deux lames en silex d'environ 10 cm et une vingtaine de lamelles ou éclats fins en silex pratiquement sans retouche) (Veyrier *et al.* 1953: 498) et à Saint-Germain-la-Rivière (burins, grattoirs, lamelles, lames, deux os longs taillés en biseau simple et une côte de cervidé) (Blanchard *et al.* 1972: 14–15). En Grande-Bretagne, à Gough's Cave, une sépulture du Creswellien a livré un outillage en silex composé de lames, de grattoirs, de burins et de perçoirs ainsi qu'un instrument en bois de

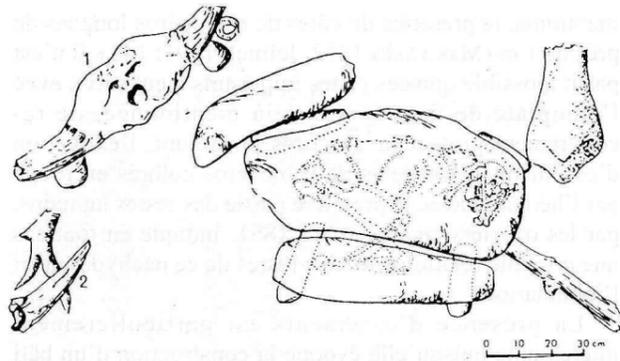


FIGURE 18. Saint-Germain-la-Rivière: inhumation sous «tumulus» (d'après Blanchard, Peyrony, Vallois 1972).

renne (Davies 1904: 335–347, fig. 7); les fouilles récentes ont d'ailleurs apporté de nouvelles découvertes parmi lesquelles il faut compter des restes humains comportant des stries de décharnement (Charles 1991: 45–46). En Italie, la présence d'instruments en pierre taillée est très fréquente: seules cinq des quatorze sépultures répertoriées n'en possèdent pas (Binant 1991b: 103). En revanche, la présence d'instruments en bois d'animaux est rarissime: pour toute l'Italie, seule la sépulture d'Arene Candide en Ligurie a donné 4 bâtons percés en bois d'élan posés sur la poitrine de l'adolescent qui tenait, en outre, une longue lame de silex dans sa main droite (Figure 19) (Cardini 1946: 32). En Europe de l'Est, la présence d'instruments en pierre taillée est bien attestée (6 cas pour 17 sépultures), mais les bois d'animaux sont exceptionnels (deux cas seulement) (Binant 1991b: 103). Dans quelques sépultures, la présence de produits bruts pourraient indiquer que l'on souhaitait laisser au mort des réserves de matières premières. Le cas est exceptionnel en France avec le gisement de Bruniquel dans le Tarn-et-Garonne (rognons et débris de silex bruts) (Brun 1865, 1867: 12), mais il est bien attesté en Ligurie avec les gisements de Barma Grande 1 (rognons de silex et éclats) (de Villeneuve *et al.* 1906–1919, II, 1: 4) et 3 (1 morceau volumineux de jaspe) (*id.*: 32–33) et de la grotte des Enfants 2 (1 éclat non retouché) (*id.*: 262) et 3 (1 «pastille» de pierre bleue disposée sur le front de la femme) (*id.*, I: 260). Il importe, à cet égard, de rappeler que les découvertes de sépultures

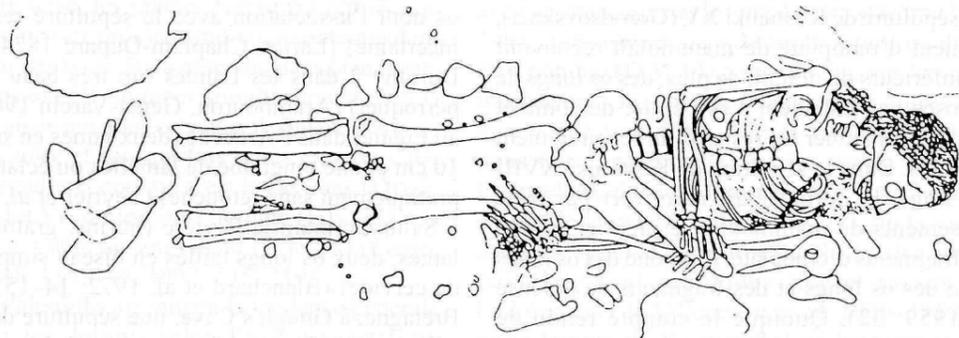


FIGURE 19. Arene Candide: sépulture d'adolescent avec bâtons percés et résille (d'après Binant 1991: 53).

sont, pour la plupart, anciennes et que ce type de document n'était, en général, pas récolté.

L'idée d'une survie au cours de laquelle le défunt aurait pu mener à bien ses tâches habituelles pourrait encore être confortée par la présence d'autres types d'objets de la vie quotidienne – ayant pu lui appartenir, et qui souligneraient bien la continuité entre la vie et la survie – comme le galet rougi de Baouso da Torre 1 (de Villeneuve *et al.* 1906–1919, II, 1: 262), la plaquette de grès rougi par de l'hématite et la cheville en bois de cerf de la grotte des Enfants 2 (*id.*: 262), la côte de cervidé fendue et évidée de son tissu spongieux à Saint-Germain-la-Rivière (Figure 18) (Blanchard *et al.* 1972: 15) ou encore la lampe en grès rose, les aiguilles, une épingle en os et les diviseurs à tendons provenant de la sépulture commune de l'abri Lachaud (Cheynier 1965: 91, 1967: 148), par exemple. Le pieu en ivoire aux pieds de l'enfant de trois ans dans la sépulture de Malta en Sibérie (Golomshtok 1933: 346) et le mobilier exceptionnel composé de longues lances, de onze javelots, de trois poignards, de plusieurs disques en ivoire ainsi que de deux bâtons percés et de deux aiguilles en bois de renne auprès des deux enfants de la sépulture de Sungir 4 (Bader 1965, 1971: 337–338) sont là pour nous rappeler que les objets laissés aux défunts, même s'ils appartiennent au registre de la vie quotidienne, ont pu être réalisés dans des matières précieuses. La présence de ce type d'objet est intéressante pour notre propos, car elle contredit l'idée selon laquelle on aurait enseveli le défunt avec les objets dont il aurait été le propriétaire et qui n'auraient donc pas été chargés d'une signification liée à la survie. Enfin, il faut encore signaler le mobilier particulier découvert dans la sépulture de Paviland en Grande-Bretagne par W. Buckland, au début du XIX^e siècle: au niveau des côtes du défunt se trouvaient une cinquantaine de fragments de baguettes et des rondelles en ivoire qui pourraient avoir été cousues sur un vêtement (Figure 20); mais surtout, deux poignées de *Nerita littoralis* enveloppées dans de l'ocre avaient été disposées au niveau de la hanche et une petite quantité de matière jaune, dans laquelle on pourrait voir de l'ambre, gisait aux environs de la cheville (Buckland 1823: 82–96).

Certains objets déposés en guise de mobilier funéraire ont d'ailleurs une destination qui nous échappe: dans la

sépulture de Brno 2, A. Makowski a mis au jour en 1891 deux grands disques en marne perforés, trois rondelles en os, trois rondelles en pierre, cinq rondelles en ivoire et trois rondelles réalisées dans des lamelles de molaire de mammoth; toutes ne sont pas perforées, mais elles présentent une petite dépression centrale et de fines incisions (Breuil 1924: 548–551, fig. 27, Jelínek 1988). Les témoins esthétiques, quoique rares dans les sépultures, sont d'ailleurs également présents. L'association entre sépulture et art pariétal semble bien difficile à établir. L'abri du Cap Blanc en Dordogne, décoré d'une grande frise en bas-relief composée de représentations de chevaux et de bisons, a donné la sépulture d'une femme adulte d'environ 20 ans (Capitan, Peyrony 1912: 440–442), mais rien ne relie cette inhumation à la frise. Il en va de même pour les trois sépultures de Romito en Calabre: même si la double sépulture (n° 1) se trouvait à la base de la paroi où ont été représentées des figurations gravées de taureaux (Graziosi 1962, 1964), rien ne garantit l'association intentionnelle entre les deux. La situation est, en revanche, tout à fait différente pour l'art mobilier. À Brno 2, une statuette masculine articulée en ivoire – tête, tronc et bras droit – était associée aux restes de l'homme adulte (Breuil 1924: 549–550, fig. 26). Elle a été sculptée dans les fragments de défense de mammoth. À Sungir 4, O. Bader a découvert sur la poitrine de l'aîné une figurine représentant un cheval en os, décorée de cupules (Bader 1971: 337–338,

fig. 4,4). Enfin, de la sépulture de Bruniquel dans le Tarn-et-Garonne provient une gravure sur schiste, ainsi d'ailleurs – le fait mérite d'être souligné – que des sifflets aménagés dans des phalanges d'animaux percées (Brun 1867).

Bien entendu, cette idée d'une continuité de la vie après la mort se retrouve également avec la présence d'offrandes alimentaires. Une fois encore la prudence est de rigueur, mais dans certains cas l'association intentionnelle entre les restes osseux d'animaux et le corps du défunt ne fait aucun doute. Ainsi, dans la sépulture triple de la Barma Grande 2, le fouilleur Abbo a découvert un fémur de bovidé sous la tête de la femme. De même, à Dolní Věstonice 3, des phalanges et des fragments de bassin de renard se trouvaient à côté de la main gauche de la défunte, tandis que dix canines du même animal non percées avaient été disposées dans sa main droite (Klíma 1960: 7–14). Il faut noter que les bovidés sont bien attestés: on les trouve à Saint-Germain-la-Rivière (Figure 18), à la Barma Grande 1 et 2, au Cavillon et à Brno 2. Mais les restes d'autres animaux tels que le cheval ont également été retrouvés à Bruniquel, à Kostienki III et à Brno 2; le renne à Bruniquel et à la Barma Grande 1; le cerf à la Barma Grande 4 ou le mammoth à Předmostí, par exemple. Il faut également mentionner la présence de crânes complets d'animaux; ceux-ci apparaissent comme une constante à travers l'ensemble de la période paléolithique envisagée dans le

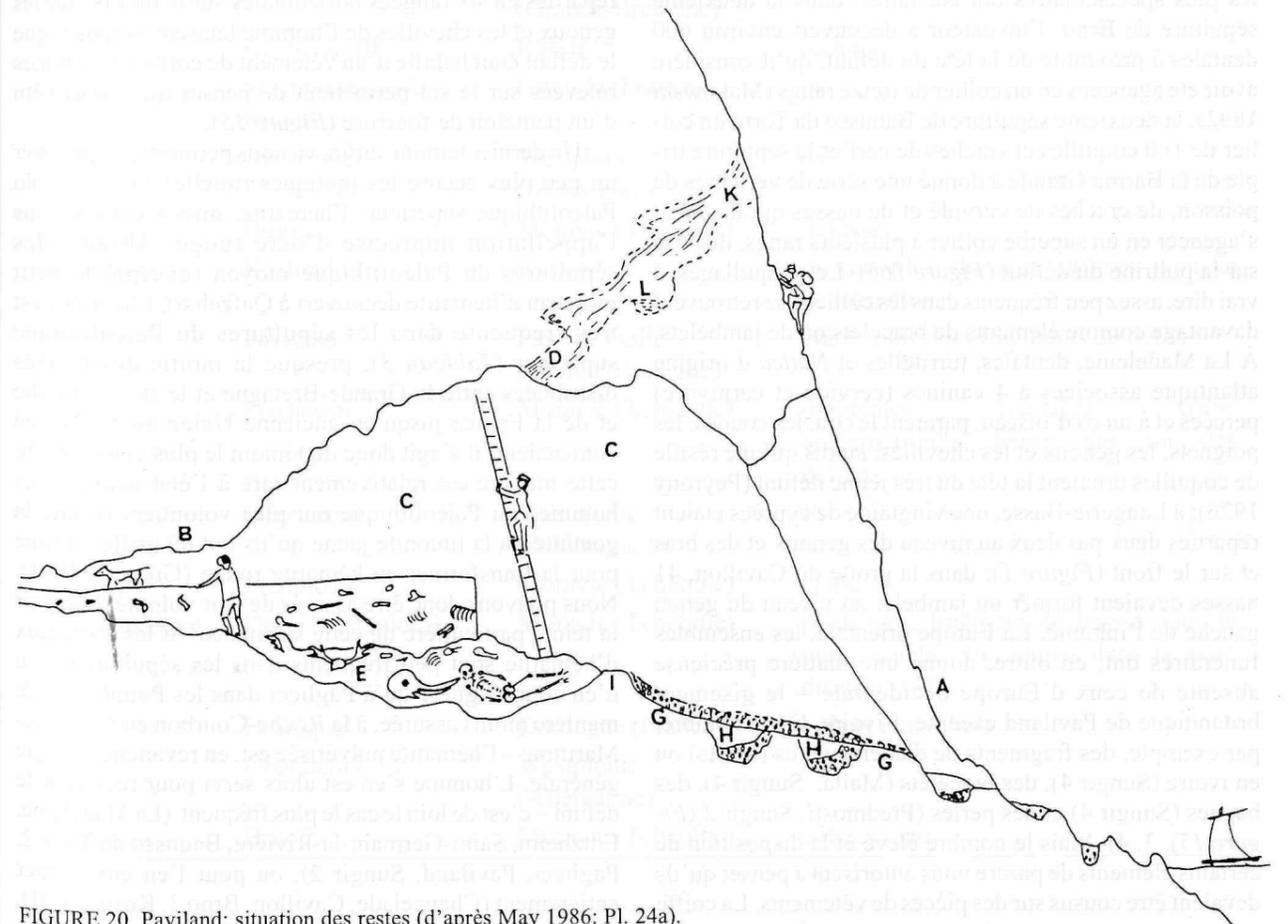


FIGURE 20. Paviland: situation des restes (d'après May 1986: Pl. 24a).

cadre de cette étude. Nous aurons l'occasion de le voir à diverses reprises et dans divers contextes, le crâne animal et humain semble avoir eu une portée symbolique dont malheureusement la signification nous échappe. Pour le Paléolithique supérieur, les fouilleurs ont mis au jour un frontal de bovidé avec ses cornes à Saint-Germain-la-Rivière, un crâne de mammoth complet avec ses défenses à Paviland en Grande-Bretagne (*Figure 20*) et un crâne de jeune rhinocéros à Brno 2 en Moravie (*Tableau 1*).

Si l'on peut admettre que les pratiques funéraires ont eu pour but de placer le défunt dans un espace au sein duquel il devait pouvoir accomplir les tâches et répondre aux besoins de la vie quotidienne, il n'en reste pas moins que celui-ci a fréquemment été paré de ses plus beaux atours. Coquillages, dents et vertèbres de poisson percés, découverts en de multiples exemplaires au niveau de la poitrine, des avant-bras ou des chevilles, dans de nombreux gisements, démontrent que certains défunts avaient été parés de colliers, de bracelets et de jambelets (*Tableau 2*): leur rôle symbolique ne saurait guère être mis en doute (Taborin 1982). La femme de Saint-Germain-la-Rivière et le premier individu de San Teodoro en Sicile portaient un collier en craches de cervidés; 40 canines d'ours et 3 de lion paraient le défunt de Duruthy 1 dans les Landes et 42 canines de renard polaire formaient le collier de l'enfant à Dolní Věstonice 4 en Moravie (Jelínek 1991: 145). Mais c'est surtout en Moravie et en Ligurie que les découvertes les plus spectaculaires ont été faites: dans la deuxième sépulture de Brno, l'inventeur a découvert environ 600 dentales à proximité de la tête du défunt, qu'il considère avoir été agencées en un collier de treize rangs (Makowski 1892), la deuxième sépulture de Baouso da Torre un collier de 160 coquilles et craches de cerf et la sépulture triple de la Barma Grande a donné une série de vertèbres de poisson, de craches de cervidé et de nasses qui devaient s'agencer en un superbe collier à plusieurs rangs, disposé sur la poitrine du défunt (*Figure 16b*). Les coquillages, à vrai dire, assez peu fréquents dans les colliers, se retrouvent davantage comme éléments de bracelets ou de jambelets. À La Madeleine, dentales, turrnelles et *Natica* d'origine atlantique associées à 4 canines (cervidé et carnivore) percées et à un os d'oiseau, paraient le cou, les coudes, les poignets, les genoux et les chevilles, tandis qu'une résille de coquilles ornaient la tête du très jeune défunt (Peyrony 1926); à Laugerie-Basse, une vingtaine de cyprées étaient réparties deux par deux au niveau des genoux et des bras et sur le front (*Figure 1*); dans la grotte du Cavillon, 41 nasses devaient former un jambelet au niveau du genou gauche de l'inhumé. En Europe orientale, les ensembles funéraires ont, en outre, donné une matière précieuse absente de ceux d'Europe occidentale – le gisement britannique de Paviland excepté: l'ivoire. On dénombre, par exemple, des fragments de diadème en os (Malta) ou en ivoire (Sungir 4), des bracelets (Malta, Sungir 4), des bagues (Sungir 4) et des perles (Předmostí, Sungir 2 (*Figure 15*), 3, 4). Mais le nombre élevé et la disposition de certains éléments de parure nous autorisent à penser qu'ils devaient être cousus sur des pièces de vêtements. La coiffe

rehaussée de coquillages ou de dents est sans conteste la pièce la plus fréquente: on la connaît dans de nombreux gisements français, italiens et soviétiques. Une somptueuse résille de plusieurs centaines de nasses percées ornait la tête du défunt d'Arene Candide (*Figure 19*), de Baouso da Torre 2, une coiffe de nasses et de vertèbres de poisson habillait la tête de la femme à la Barma Grande 2 et 200 nasses et cyclonasses ainsi que 20 craches de cerf furent retrouvées sur la tête de l'homme du Cavillon; enfin, 38 craches de cerf percées ornaient la tête de l'enfant à Paglicci dans les Pouilles.

Les indices d'autres pièces de vêtements, quoique plus rares, sont également présents. Nous avons déjà noté la présence de poils au Cavillon et à Baouso da Torre 2, sans savoir s'il s'agissait d'une couverture ou d'un vêtement en peau; la présence d'épingles situées sous le menton des deux enfants de Sungir 4 et celle de petits disques percés à Brno 2 constituent, en revanche, des éléments de fermeture qui cautionnent l'hypothèse du vêtement. Mais c'est surtout la présence de coquillages sur le corps qui va nous permettre de nous représenter certains types de vêtements portés par les défunts du Paléolithique supérieur. Un millier de nasses recouvraient les deux corps d'enfants depuis l'ombilic jusqu'au tiers supérieur des cuisses dans la sépulture double de la grotte des Enfants, qui évoquent un pagne rehaussé par des coquillages, tandis qu'à Sungir 2 les 1.500 perles en ivoire réparties en six rangées horizontales sur le thorax, sur les genoux et les chevilles de l'homme laissent supposer que le défunt était habillé d'un vêtement de corps, et les traces relevées sur le sol permettent de penser qu'il était vêtu d'un pantalon de fourrure (*Figure 15*).

Un dernier témoin, enfin, va nous permettre de pénétrer un peu plus encore les pratiques rituelles funéraires du Paléolithique supérieur: l'hématite, mieux connue sous l'appellation imprécise d'ocre rouge. Absente des sépultures du Paléolithique moyen (excepté le petit morceau d'hématite découvert à Qafzeh 8), l'hématite est très fréquente dans les sépultures du Paléolithique supérieur (*Tableau 3*): presque la moitié des tombes distribuées entre la Grande-Bretagne et le sud de l'Italie et de la France jusqu'en ancienne Union soviétique en contenaient; il s'agit donc du témoin le plus constant. Or, cette matière est relativement rare à l'état naturel. Les hommes du Paléolithique ont plus volontiers récolté la goethite ou la limonite jaune qu'ils ont dû griller ensuite pour la transformer en hématite rouge (Groenen 1991). Nous pouvons donc être assurés de leur volonté d'obtenir la teinte particulière de cette substance. Si les morceaux d'hématite sont peu fréquents dans les sépultures – on n'en connaît guère qu'à Paglicci dans les Pouilles et, de manière moins assurée, à la Roche-Courbon en Charente-Maritime – l'hématite pulvérisée est, en revanche, la règle générale. L'homme s'en est alors servi pour recouvrir le défunt – c'est de loin le cas le plus fréquent (La Madeleine, Entzheim, Saint-Germain-la-Rivière, Baouso da Torre 2, Paglicci, Paviland, Sungir 2), ou pour l'en envelopper entièrement (Chancelade, Cavillon, Brno 3, Kostienki II).

TABLEAU 1. Les restes d'animaux dans les sépultures du Paléolithique supérieur.

| ANIMAL | SÉPULTURE | LIEU | TYPE DE RESTE |
|-----------------|--------------------------|---------------------------------|--|
| bouquetin | Barma Grande 1 | Ligurie (Italie) | dent |
| bouquetin | Bruniquel | Dordogne (France) | mandibule |
| bovidé | Barma Grande 1 | Ligurie (Italie) | dents |
| bovidé | Barma Grande 2 | Ligurie (Italie) | fémur |
| bovidé | Brno 2 | Moravie (Tchéquie) | dents |
| bovidé | Cavillon | Ligurie (Italie) | incisive |
| bovidé | Obercassel | Westphalie (Allemagne) | os |
| bovidé | Romito | Calabre (Italie) | fragment de corne sur une jambe de la femme et un sur l'épaule droite du nain frontal + cornes |
| bovidé | Saint Germain-la-Rivière | Gironde (France) | |
| cerf | Barma Grande 1 | Ligurie (Italie) | dent |
| cerf | Barma Grande 4 | Ligurie (Italie) | mandibule |
| cerf | Grotte des Enfants 2 | Ligurie (Italie) | cheville en bois |
| cheval | Brno 2 | Moravie (Tchéquie) | dents |
| cheval | Bruniquel | Dordogne (France) | dent |
| cheval | Dolní Věstonice 15 | Moravie (Tchéquie) | fragment de côte dans la bouche du défunt central |
| cheval | Gough's Cave | Somerset (Grande-Bretagne) | péroné |
| cheval | Kostienki III | Russie | os long |
| cheval | Saint Germain-la-Rivière | Gironde (France) | os |
| loup | Obercassel | Westphalie (Allemagne) | os |
| mammoth | Brno 2 | Moravie (Tchéquie) | défense |
| mammoth | Kostienki I | Russie | os (en plus de ceux utilisés pour la construction) |
| mammoth | Paviland | Pays de Galle (Grande-Bretagne) | crâne, plusieurs fragments de défenses |
| mammoth | Předmostí | Moravie (Tchéquie) | omoplates (vestiges d'une construction?), fémur sur un des défunts |
| ours | Obercassel | Westphalie (Allemagne) | os |
| renard | Předmostí | Moravie (Tchéquie) | crâne |
| renard arctique | Dolní Věstonice 3 | Moravie (Tchéquie) | phalanges, fragment de bassin dans la main gauche, 10 canines dans la main droite |
| renne | Bruniquel | Dordogne (France) | bois et mandibule |
| renne | Obercassel | Westphalie (Allemagne) | os |
| rhinocéros | Brno 2 | Moravie (Tchéquie) | côtes, crâne |

| SÉPULTURE | LIEU | COIFFE | BRACELET | COLLIER | PENDELOQUE | AUTRES |
|--------------------|--------------------|---|---|--|---|--|
| Arène Candide | Ligurie (Italie) | plusieurs certaines de masses perforées | os et coquilles à l'épaule et au poignet gauche | - | - | os et coquilles au genou |
| Baouso da Torre 1 | Ligurie (Italie) | - | masses et cyprie au poignet droit et 18 masses, 1 cyprie et 2 buccins au poignet gauche; 1 dent de cerf perforée au coude droit | 1 cyprie et 2 masses | - | 2 jambellets avec cypriées, masses et buccins |
| Baouso da Torre 2 | Ligurie (Italie) | masses | 25 masses, 2 cypriées, 1 céritile au coude droit; 19 masses et 1 cyprie au coude gauche | 162 coquilles (masses, cardium, cypriées, buccins et céritiles) et canines de cerf | (1) pendeloques en os en double olive (2) pendeloques hémisphériques en ivoire et vertèbres de poisson, sur la poitrine; pendeloques os en double olive, hémisphériques en ivoire, vertèbres de saumon | 1 cyprie en haut de chaque jambe |
| Barna Grande 2 | Ligurie (Italie) | (1) masses, vertèbres de poisson (2) masses, vertèbres de poisson, canines de cerf, ivoire (3) masses, vertèbres de poisson | - | (2) ivoire, vertèbres de poisson, 14 dents de cerf | - | (2) de chaque côté du tibia gauche; 1 cyprie |
| Barna Grande 3 | Ligurie (Italie) | masses, canines de cerf, perçées, petits objets hémisphériques en ivoire | masses | masses | - | - |
| Barna Grande 4 | Ligurie (Italie) | - | - | - | - | masses percées près du corps |
| Bmo 2 | Moravie (Tchéquie) | - | - | 600 dentales percées | - | - |
| Bruniquel | Dordogne (France) | - | - | - | dents percées | - |
| Cavillon | Ligurie (Italie) | plus de 200 masses et cyclonasses et 20 canines de cerf percées | - | - | - | jambellet de 41 masses au genou gauche |
| Combe-Capelle | Dordogne (France) | littorines et masses | - | - | - | 1 coquille sur le tibia droit |
| Cro-Magnon | Dordogne (France) | 300 coquilles percées (littorines, pourpres et turricelles), dents percées | - | - | - | - |
| Dolní Věstonice 3 | Moravie (Tchéquie) | - | - | - | - | 10 canines de renard non percées dans la main droite |
| Dolní Věstonice 4 | Moravie (Tchéquie) | - | - | 42 canines de renard | - | - |
| Dolní Věstonice 16 | Moravie (Tchéquie) | - | 2 canines percées de carnivore au coude | - | - | - |
| Duruthy 1 | Landes (France) | - | - | 40 canines d'ours et 3 de lion percées | - | - |
| Enzheim | Bas-Rhin (France) | crochets de cervidé au niveau du pariétal | - | - | 6 crochets de cervidés | - |

| | | | | | | |
|--------------------------|----------------------------------|--|--|---|--|---|
| Grotte des Enfants 2 | Ligurie (Italie) | masses | - | - | masses et dents percées | - |
| Grotte des Enfants 3 | Ligurie (Italie) | - | - | 2 (2) os et poignet gauche | 4 rangées de masses sur le pariétal (1) | - |
| Kostienki III | Russie | - | - | - | 150 dents percées de renard polaire | - |
| Lachaud | Dordogne (France) | en jais | 24 dentales | - | - | - |
| La Madeleine | Dordogne (France) | - | dentales, turricelles, os d'oiseau et dents | dentales, turricelles, Natica et dents percées à toutes les articulations | résille de coquilles | - |
| Laugerie-Basse | Dordogne (France) | - | - | - | - | - |
| Le Figuiér | Ardèche (France) | env. 20 cypriées réparties 2 par 2 aux genoux, aux pieds, sur le front et aux bras | - | - | - | - |
| Les Hoteaux | Ain (France) | 1 pétioncle percée | - | - | - | - |
| Malta | Sibérie | 1 cyprie à chaque fémur | 112 «grains» | 1 bracelet en ivoire au bras droit, des coquilles aux coudes et au poignet gauche | 1 cercle en os | - |
| Obercassel | Westphalie (Allemagne) | 1 dent de renne, 1 de bison | - | - | - | - |
| Paglicci | Pouilles (Italie) | 1 cyprie sur le thorax | - | 2 canines de cerf percées du bras gauche en ivoire (10 cm diamètre) | 38 canines de cerf percées | - |
| Paviland | Pays de Galles (Grande-Bretagne) | 50 fragments de baguettes et des rondelles en ivoire sur les côtes (cousues sur un vêtement ?) | - | - | - | - |
| Předmostí | Moravie (Tchéquie) | - | (pour 1 des 20 individus) 14 perles ovales en ivoire | - | dents de renard | - |
| Saint-Germain-la-Rivière | Gironde (France) | coquilles juxtaposées (cousues sur 1 vêtement ?) à hauteur du bassin | - | - | 70 canines de cerf et de renne percées et gravées de traits et de points | - |
| San Teodoro 1 | Sicile | perles en ivoire au niveau des genoux et des chevilles | (1) 12 canines de cerf perles en ivoire | diadème | perles en ivoire | - |
| Sungir 2 | Russie | 1 anneau en ivoire | plusieurs dizaines de perles en ivoire | - | canines de renard polaire percées | - |
| Sungir 3 | Russie | perles en ivoire et queues de renard sur la nuque | (1) et (2) perles en ivoire | (1) et (2) bracelets en ivoire | (1) et (2) dents de renard polaire, des demi anneaux en ivoire | - |

| SÉPULTURE | LIEU | SITUATION |
|----------------------------|----------------------------------|---|
| Arene Candide | Ligurie (Italie) | sous le corps |
| Baouso da Torre 1 | Ligurie (Italie) | non localisé |
| Baouso da Torre 2 | Ligurie (Italie) | sur tout le corps |
| Baouso da Torre 3 | Ligurie (Italie) | non localisé |
| Barma Grande 1 | Ligurie (Italie) | sur la tête |
| Brno 2 | Moravie (Tchéquie) | sur tout le corps et à proximité |
| Brno 3 | Moravie (Tchéquie) | sur et sous tout le corps |
| Cavillon | Ligurie (Italie) | sur et sous tout le corps, forte concentration au niveau de la tête + sillon au niveau du nez et de la bouche |
| Chancelade | Dordogne (France) | sur le corps et sur la couche archéologique |
| Dolní Věstonice 3 | Moravie (Tchéquie) | partie supérieure du corps, et le crâne |
| Dolní Věstonice 13, 14, 15 | Moravie (Tchéquie) | autour de la tête des 3 défunts et sur le pubis du défunt central (n° 15) |
| Dolní Věstonice 16 | Moravie (Tchéquie) | autour de la tête et du pubis |
| Entzheim | Bas-Rhin (France) | sur tout le corps |
| Grotte des Enfants 3 | Ligurie (Italie) | bracelet + autour de la tête |
| Kostienki II | Russie | sur le corps |
| Kostienki XIV | Russie | fosse entièrement teintée, corps teinté surtout au niveau de la tête |
| Kostienki XV | Russie | au niveau du dos |
| La Madeleine | Dordogne (France) | sur le corps |
| Le Figuier | Ardèche (France) | sur le corps |
| Les Hoteaux | Ain (France) | sous le corps |
| Malta | Sibérie | sur le côté gauche du corps et des traces sur les os |
| Mittlere Klause | Bavière (Allemagne) | tout autour du corps |
| Obercassel | Westphalie (Allemagne) | sur tout le corps |
| Paglicci | Pouilles (Italie) | sur tout le corps |
| Pataud | Dordogne (France) | certain os |
| Paviland Cave | Pays de Galles (Grande-Bretagne) | sur tout le corps |
| Roche-Courbon (la) | Charente-Maritime (France) | relation incertaine |
| Saint-Germain-la-Rivière | Gironde (France) | sur tout le corps |
| Sungir 1 | Russie | sous la pierre à côté de la tête |
| Sungir 2 | Russie | sur tout le corps |
| Sungir 3 | Russie | dans la fosse |
| Sungir 4 | Russie | dans la fosse |

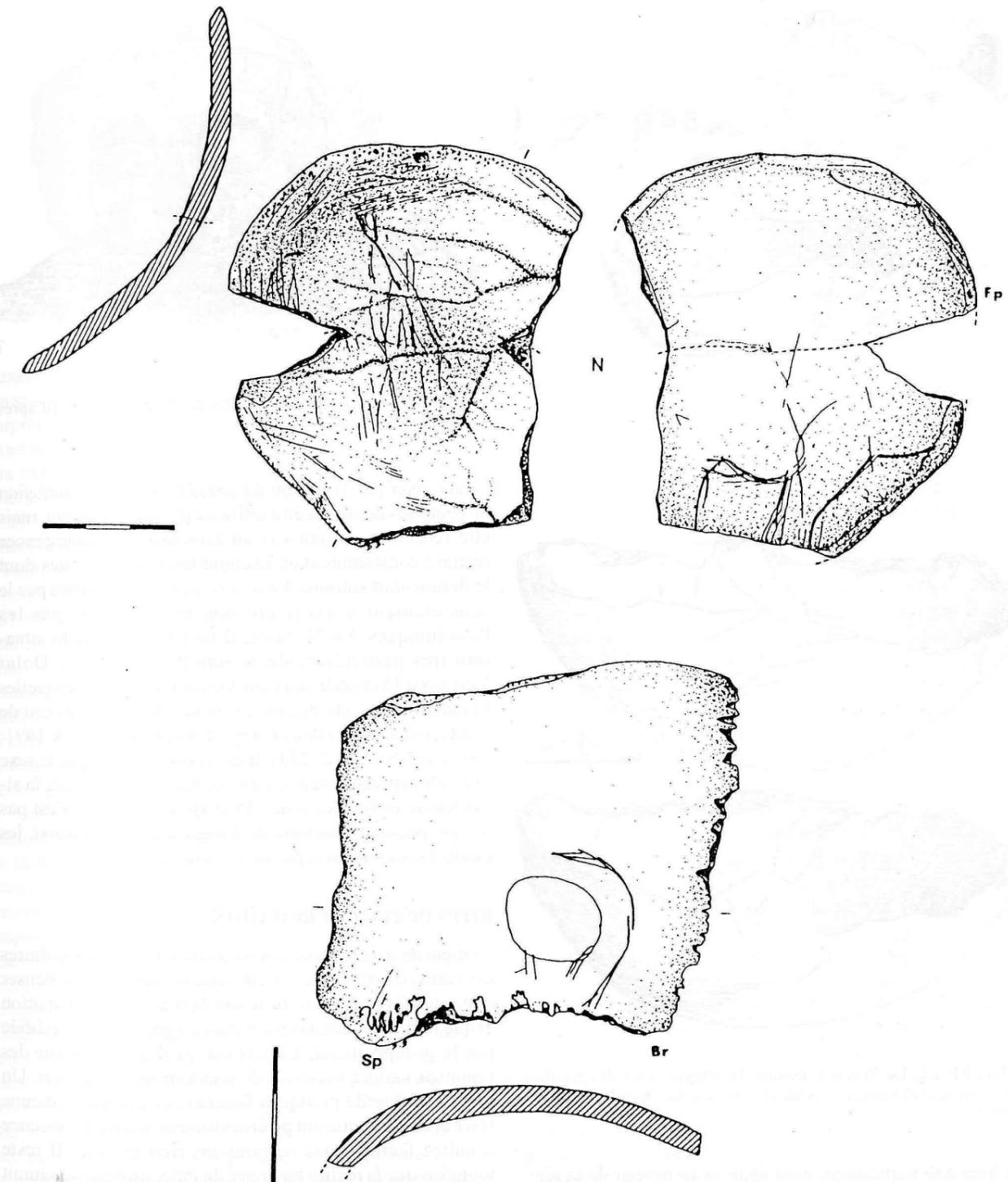


FIGURE 21. Isturitz: coupelles humaines avec traces de gravures (d'après Buisson, Gambier 1991).

Parfois, le défunt a été déposé sur un lit d'hématite (Arene Candide, Les Hoteaux, Sungir 3 et 4). Dans quelques cas, la tête seule a été marquée (Barma Grande 1, les Enfants 3, Sungir 1). A Dolní Věstonice 3, la partie supérieure du squelette et le crâne étaient colorés par de l'hématite; toutefois, comme le fait remarquer Jelínek (1991: 146), le fait que l'intensité de la coloration sur le côté supérieur

et inférieur du crâne soit la même prouve que la défunte avait été teintée en rouge avant sa mise en terre.

Cet intérêt pour la tête se marque également dans le cas exceptionnel de l'homme découvert par E. Rivière dans la grotte du Cavillon. Le défunt présentait là une configuration unique sur laquelle il nous faut nous arrêter un instant. Le corps était recouvert tout entier d'une couche

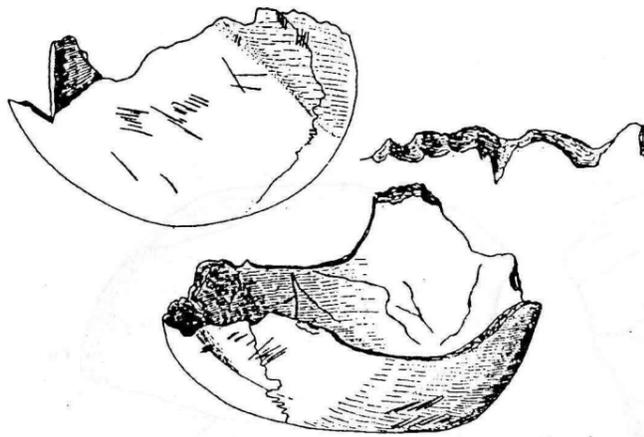


FIGURE 22. Le Placard: coupes façonnées dans des calottes humaines, avec traces de décharnement (d'après Breuil, Obermaier 1909).

d'hématite particulièrement épaisse au niveau de la tête. Ensuite, un sillon a été aménagé de la bouche et des fosses nasales vers l'extérieur du visage et rempli de poudre d'hématite grise (non colorante) très pure (Rivière 1872: 1207). L'accent a manifestement été placé ici sur les deux zones focales d'échanges vitaux avec le monde extérieur: le nez et la bouche. Si, comme nous l'avons relevé tout au long de cette analyse, les pratiques funéraires visent à assurer au défunt de bonnes conditions d'existence après sa mort, il est vraisemblable que ces marques appuient symboliquement un concept que l'on peut globalement



FIGURE 23. Mas-d'Azil: crâne avec rondelles osseuses (d'après Vallois 1961 – dessin P. Szapu).

caractériser par la notion de souffle vital. La conclusion ne peut sans doute pas être affirmée péremptoirement, mais elle rencontre en tout cas un faisceau de convergences mettant constamment en exergue les valeurs vitales dont le défunt était entouré. La tête ne semble d'ailleurs pas le seul élément à avoir été mis en évidence par les Paléolithiques. En Moravie, il faut mentionner la situation très particulière de la sépulture triple de Dolní Věstonice 15 et celle de Dolní Věstonice 16 dans lesquelles l'hématite avait été disposée non seulement au niveau de la tête, mais encore dans la région du pubis (Jelínek 1991: 148–149, 1992: 212–213). Il est vraisemblable que le sexe masculin ait également eu une certaine importance; la situation de Dolní Věstonice 15 et 16, en tout cas, n'est pas unique puisque l'homme de Sungir 2 avait, lui aussi, les mains posées sur son pubis (Figure 15).

RITES DE FEU ET CRÉMATION

Compte tenu de la durée envisagée, le nombre de sépultures est relativement faible, il est donc raisonnable de penser que tous n'avaient pas droit aux faveurs de l'inhumation et que l'attitude face à la mort était soigneusement codifiée par le groupe social. Le fait est qu'il a pu y avoir des réponses variées vis-à-vis du phénomène de la mort. Un grand nombre de pratiques funéraires ne laissant aucune trace archéologique ont pu être utilisées, mais en l'absence d'indice factuel nous ne pouvons rien en dire. Il reste toutefois que la réalité funéraire du Paléolithique ne saurait se limiter à la seule pratique de l'inhumation. Bien que les indices factuels de rituels funéraires différents soient rares, ils existent néanmoins, et nous pouvons tenir pour acquise l'existence de traitements particuliers en usage au sein de certains groupes. La présence de restes de foyers en relation avec certains squelettes humains a très rapidement retenu l'attention des archéologues. L'enjeu était d'importance puisqu'il s'agissait d'établir l'existence de pratiques funéraires complexes comme celle de l'incinération à une époque où nombre de préhistoriens

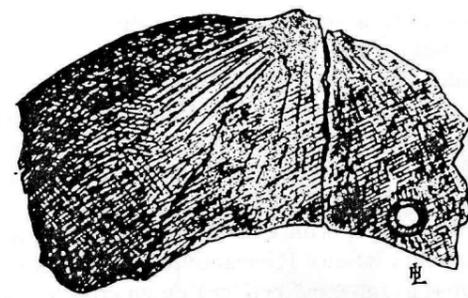


FIGURE 24. Le Veyrier: pariétal transformé en pendentif (d'après Lagotala 1920).

refusaient encore à l'homme préhistorique la possibilité d'un système de croyances organisé. Malheureusement, cette interprétation s'est trouvée fortement affaiblie par des techniques de fouille sommaires. La couche archéologique était alors exploitée globalement et, dans bien des cas, il est difficile de savoir si les foyers repérés étaient associés aux restes humains ou s'ils appartenaient à une couche archéologique différente de celle de la sépulture.

Pourtant, dès le Paléolithique moyen, les indices convergent vers cette interprétation. À La Ferrassie 2, le corps avait été déposé sur un foyer, tandis que d'autres feux semblaient avoir été allumés sur les terres recouvrant le défunt (Capitan, Peyrony 1911: 148–149); de même, à La Ferrassie 3 et 4, un foyer se trouvait au-dessus de la fosse et des cendres ont été observées dans la fosse (Capitan, Peyrony 1912, Peyrony 1934: 28). La présence de foyers immédiatement au-dessus de la sépulture est suffisamment attestée pour pouvoir être prise en considération comme rite funéraire particulier de cette époque, d'autant qu'à Teshik-Tash en Ouzbékistan les fouilleurs ont pu montrer que la base d'une des paires de cornes de bouquetin de Sibérie, constituant très probablement la structure de recouvrement de la sépulture de cet enfant de 8 ans environ, comportait des traces de brûlure, tandis que les ossements humains n'étaient pas noircis et les sédiments de la fosse n'étaient pas rubéfiés, ce qui indique que le feu est lié à l'inhumation et n'a pas dû être entretenu fort longtemps (Okladnikov 1949, Movius 1953: 28). Mais si le feu semble bien en relation directe avec certaines sépultures du Paléolithique moyen, il apparaît, en revanche, improbable, dans l'état actuel de nos connaissances, que l'homme de cette époque ait pratiqué la crémation: si l'on excepte la trace sombre sur l'humérus gauche de la sépulture 1 du Moustier, dont rien ne prouve qu'il s'agisse d'une marque de brûlure, et le cas troublant de Krapina en Croatie dont nous alloons traiter dans le point suivant, aucun ossement de Néandertalien inhumé ne comporte de traces évidentes de brûlures, et les traces de feu semblent donc liées à un rite funéraire particulier mais dont on peut dire qu'elles sont sans rapport avec la volonté de brûler le cadavre. N'oublions pas que les traces de foyers sont localisées immédiatement au-dessus de la fosse, que seules des cendres disséminées se retrouvent dans la fosse et que celles-ci ont pu percoler à travers les sédiments recouvrant le corps.

Les restes de foyer en relation directe avec certaines sépultures sont d'ailleurs également mentionnés au Paléolithique supérieur. Pourtant, les études récentes ne reprennent plus guère ce genre de problème, et l'on s'étonne, par exemple, que l'on puisse encore refuser aux hommes du Paléolithique supérieur la pratique de la crémation sur la seule base du fait qu'elle ne peut en effet résulter d'une simple constatation d'ossements partiellement brûlés (Defleur, Dutour 1992: 150). Le problème est d'importance pour la compréhension des comportements de l'homme préhistorique, et il mérite assurément une analyse soignée des documents – multiples – dont on dispose et un examen critique mieux affirmé. Une fois encore, le nombre plus élevé de documents permet de circonscrire dans l'espace certaines pratiques funéraires: si l'on excepte la sépulture de Saint-Germain-la-Rivière en Gironde, où des traces de feu ont été mises en évidence sur la dalle de couverture de la structure en pierre recouvrant le corps de la femme (Blanchard *et al.* 1972: 16), aucune sépulture française du Paléolithique supérieur n'est associée de manière assurée à des restes de foyers. En Italie, en revanche, les foyers sont régulièrement associés aux corps inhumés, mais – en Ligurie en tout cas – ils sont souvent disposés sous le squelette, comme les archéologues l'ont observé dans les trois sépultures de Baouso da Torre (de Villeneuve *et al.* 1906–1919, I: 32; II, 1: 299), du Cavillon (Rivière 1872: 172) et de la grotte des Enfants 1 et 3 (*id.*, I: 68, 26).

En Europe centrale et orientale, la relation entre les traces de feu et les sépultures semble plus mitigée. La présence de foyers à proximité immédiate de la sépulture pourrait suggérer un rituel funéraire utilisant le feu, sans qu'il y ait nécessairement eu la volonté de brûler le corps du défunt. À Staré Město en Moravie, une sépulture du Tisnovien, endommagée par V. Hrubý, a donné les restes partiels d'une jeune femme à proximité immédiate d'un foyer et de cinq artefacts en radiolarite (Jelínek 1956, Valoch 1996: 73). Dans la triple sépulture de Dolní Věstonice (D.V. 13, 14, 15), Klíma a repéré une série de 64 foyers de surface et des restes importants de bois brûlés, en particulier à proximité des pieds de l'homme allongé sur le ventre (D.V. 14) (Figure 17) (Klíma 1988, Jelínek 1991: 147). Quoique ces foyers soient dispersés sur une distance de 30 m, il est acquis que certains d'entre eux ont été contemporains de la sépulture car le squelette 14 a conservé des traces de brûlure, et il semble donc légitime de penser que l'on ait mis le feu à la superstructure de bois qui recouvrait les trois cadavres. Dans certains cas cependant, le feu semble bien avoir été utilisé pour la crémation du défunt. À Předmostí, les ossements reposaient à proximité immédiate de restes osseux carbonisés (Matiegka 1934: 113). Enfin, à Sungir 2 et 3, en ancienne Union soviétique, des morceaux de charbon ont été observés dans la première et des restes de foyer ont été observés dans le fond de la fosse (Bader 1971).

Ces pratiques funéraires diverses soulignent évidemment des rites appartenant à des groupes culturels différents. Il semble clair, dans l'état actuel de nos

connaissances, que l'inhumation simple a été pratiquée durant le Paléolithique supérieur en Europe occidentale et par certains groupes d'Europe centrale et orientale du Pavlovien et du Gravettien oriental, tandis que d'autres groupes appartenant à ces mêmes nappes culturelles avaient pour coutume de déposer leurs défunts sur un foyer. Cette conclusion est évidemment de première importance, car elle pose le problème de savoir si certains groupes paléolithiques ont pratiqué la crémation, c'est-à-dire la combustion intentionnelle du cadavre. Or, nous disposons, pour établir ce fait, d'indices factuels précieux avec la brûlure partielle de certains ossements humains. À la Barma Grande 4, le squelette entier était carbonisé (Verneau 1899: 442). Tous les os étaient en connexion anatomique, et le corps n'a donc pu être brûlé que sur place. De plus, la carbonisation des os démontre sans équivoque que les chairs ont été entièrement brûlées. Or, la crémation des chairs sur un bûcher constitué à cet usage demande au moins une heure², et il faut donc admettre que les hommes de Grimaldi ont aménagé un bûcher dans la grotte, au sein duquel ils ont placé le corps du défunt, qu'ils ont aménagé et entretenu durant une heure au moins. Cette découverte remarquable n'est d'ailleurs pas la seule en son genre: des traces de brûlure sur les ossements humains sont également connues pour les restes humains provenant des sites moraves de Dolní Věstonice et de Pøedmostí. À Pøedmostí, les restes reposaient sur une couche de cendres (Absolon 1929: 80-82), tandis qu'à Dolní Věstonice I, K. Absolon a mis au jour une sépulture dans laquelle se trouvaient les restes d'un enfant à demi-calcinés. Celui-ci portait un collier de dents de renard polaire dont les bords présentaient des traces de brûlures. Enfin – et c'est, une fois encore, l'indice que le corps a été brûlé sur place – les restes de l'enfant étaient également associés à des restes osseux d'animaux pratiquement carbonisés eux aussi. Il est intéressant, à cet égard, de constater que l'omoplate de mammoth recouvrant le jeune défunt ne comportait aucune trace de brûlure, et nous pouvons donc tenir pour acquis que le recouvrement de l'enfant a été opéré après sa crémation (Absolon 1929: 79, Jelínek 1991: 145). Enfin, il faut encore mentionner les trois fragments crâniens brûlés appartenant à deux individus différents découverts par Absolon à Dolní Věstonice I, ainsi que les deux fragments de pariétal également brûlés trouvés dans l'habitat (D.V. 17) (Valoch 1996: 70). Sur la base de ces éléments, nous pouvons donc tenir pour acquis l'existence de la crémation intentionnelle de certains défunts au Paléolithique supérieur.

PRATIQUES FUNÉRAIRES ET PRATIQUES SACRIFICIELLES

Les traces de brûlures sur certains ossements humains posent d'ailleurs un autre problème que les premiers

préhistoriens ne se sont pas fait faute de souligner. Dans la deuxième moitié du siècle passé, la découverte de restes osseux humains fragmentaires à Laugerie-Basse, à La Madeleine, à Bruniquel et à Gourdan laisse à penser que les hommes ont pratiqué l'anthropophagie (Nadaillac *et al.* 1888). Mais c'est surtout avec la découverte du site moustérien de Krapina en Croatie que ce débat va être relancé. Les fouilleurs ont exhumé de ce gisement environ 800 fragments osseux (Gorjanovic-Kramberger 1901, 1902, 1904) ayant appartenu, si l'on en croit les estimations de Wolpoff (1979) faites à partir des dents retrouvées, à une série de Néandertaliens dont le nombre oscille entre 75 et 82 individus, et parmi lesquels Trinkaus (1985) a dénombré 43 adultes et adolescents de plus de 14 ans. Certains de ces restes sont altérés par l'action du feu et ils gisaient épars parmi les restes d'animaux. Cette interprétation a fait couler beaucoup d'encre et soulevé beaucoup de débats passionnés sans qu'une solution définitive ait pu s'imposer. En fait, les arguments en faveur de l'anthropophagie chez certains groupes paléolithiques ne sont jamais vraiment décisifs. A Krapina, les traces de brûlures s'avèrent très rares: seule une épiphyse de radius est réduite à l'état de cendre, les autres restes (7 % de la totalité) ne comportent que de petites taches brunes. Surtout, ces marques touchent aussi bien la face endocrânienne que la face exocrânienne (Trinkaus 1985), et on est donc en droit d'affirmer que les ossements humains étaient déjà réduits à l'état fragmentaire lorsqu'ils ont subi l'action du feu et que les brûlures pourraient être accidentelles.

Il faut d'ailleurs s'étonner de l'importance accordée aux traces de brûlures: leur seule présence à Krapina ou encore à Fontéchevade a suffi pour poser l'existence de l'anthropophagie. Or, si l'on y songe, cette constatation infirme la thèse plutôt qu'elle ne la confirme, puisque le but est de cuire la chair et que cette cuisson ne touche pas l'os. Il reste évidemment que les crânes sont très fragmentés, que les fémurs et les tibias se présentent presque exclusivement sous la forme de fragments longitudinaux et que l'on ne trouve aucune épiphyse proximale d'humérus, de tibia et de péroné, ni aucune épiphyse distale de radius, de cubitus et de fémur, ce qui, pour Ullrich (1978a, 1978b), serait dû à la découpe du cadavre. Malheureusement, ces considérations ostéologiques ne fournissent guère d'arguments plus probants. D'une part, en effet, la grande fragmentation des crânes est beaucoup moins explicable par l'anthropophagie que par la pression des sédiments – toutes les découvertes préhistoriques en apportent la confirmation; d'autre part, la fragmentation longitudinale des os longs – qui n'est d'ailleurs pas systématique – peut aussi s'expliquer par l'action d'animaux charognards tels que l'hyène. Il est évident que l'explication vaut également pour les deux fragments de fémur humain provenant de l'Hortus (de Lumley 1973: 542-544, fig. 307-308): malgré ce que certains auteurs ont pu en dire, rien ne dément formellement l'action des animaux prédateurs dont on a d'ailleurs relevé les traces dans les gisements.

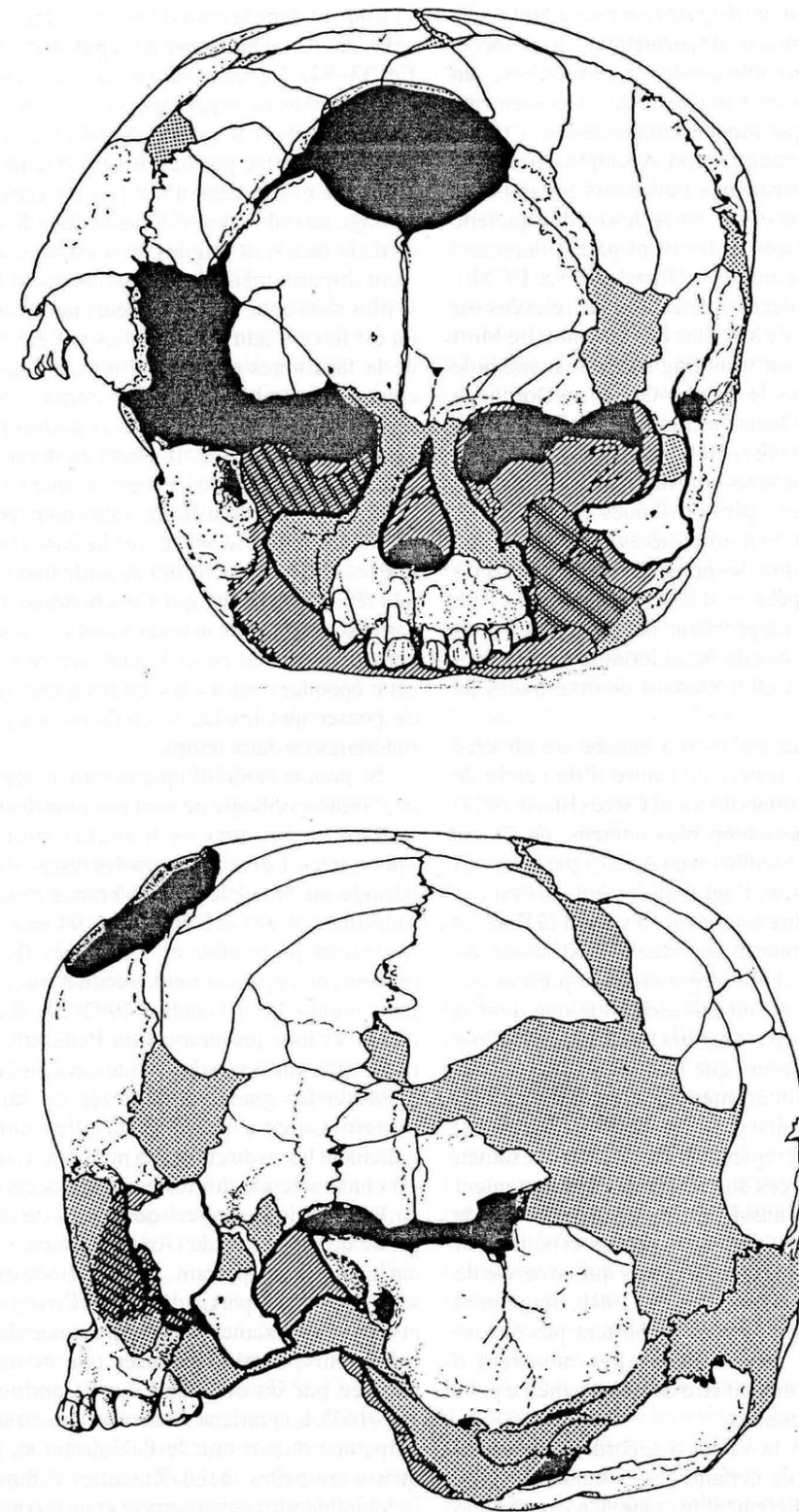


FIGURE 25. Rochereil: crâne d'enfant hydrocéphale trépané (d'après Vallois 1971).

² Renseignement aimablement communiqué par l'attaché culturel et la bibliothécaire de l'Ambassade de l'Inde, Bruxelles.

Si les éléments dont nous disposons ne semblent guère en faveur de l'anthropophagie, ils permettent, en revanche, de s'interroger sur la possible existence de sépultures en deux temps dès ces époques. Car il reste que des ossements humains du Paléolithique moyen comportent des traces de décharnement ou de manipulation. À Krapina, des stries parallèles dues à des instruments tranchants apparaissent sur 14 % des os du crâne et sur 30 % des os du squelette post-crânien. Or, ces traces se trouvent particulièrement aux points d'attache des muscles (Ullrich 1978a, 1978b). De même, des traces de décharnement ont été relevées sur un arrière-crâne humain de Marillac en Charente (Le Mort 1988: 48–49) ainsi que sur trois fragments de mandibule et un fragment d'humérus de Combe-Grenal en Dordogne (Le Mort 1989: 79–87). Quant au crâne d'enfant provenant d'Engis (province de Liège, Belgique), on y a mis en évidence des groupes de stries courtes et superficielles et des incisions plus longues, plus profondes et plus aiguës (Russell, Le Mort 1986). Si les premières semblent dues à l'action du papier émeri dont les préparateurs se sont servis pour traiter le crâne après sa découverte (White, Toth 1989), les secondes se rapprochent davantage des incisions connues sur les restes de Néandertaliens et doivent donc vraisemblablement être retenues comme traces de décharnement.

Un autre type de manipulation a encore été observé sur le crâne moustérien trouvé au centre d'un cercle de pierres dans la grotte Guattari du mont Circé (Blanc 1939) en Italie et sur ceux, beaucoup plus anciens, de Chou-Kou-Tien en Chine et de Steinheim en Allemagne (Wernert 1948: 55–57). Dans ce cas, l'agrandissement du trou occipital a suggéré à certains auteurs qu'il y avait là l'indice d'une pratique intentionnelle destinée à l'extraction du cerveau. Que le crâne soit plus régulièrement présent que les autres restes osseux est un fait archéologique dont la seule taphonomie ne peut pas toujours rendre compte, mais il n'est pas pour autant assuré que l'ouverture du trou occipital ait été faite délibérément pour consommer le cerveau. La grotte Guattari, pour reprendre cet exemple, semble bien avoir été un repère d'hyène. Or, le réexamen récent des traces observées sur le crâne – élargissement du trou occipital, mais aussi mutilations au niveau de l'arcade sourcilière droite – montre que celles-ci pourraient avoir été causées par ce prédateur, tandis que le cercle de pierres serait naturel (Giacobini, Piperno 1991, Borgognini Tarli *et al.* 1991). Ces critiques n'emportent pas encore l'unanimité (Radmilli 1994), mais elles montrent à suffisance que la suspicion doit être constante, même pour les documents les plus connus.

Quoi qu'il en soit de la valeur à accorder à ces deux exemples, le traitement de certains restes humains, on le voit, touche tout particulièrement le crâne. Un exemple de cette époque semble d'ailleurs témoigner d'une manipulation opérée sur le cadavre au moment de l'inhumation, destinée à séparer la tête du reste du corps. À La Ferrassie (n° 6), un squelette d'enfant d'environ 3 ans a été découvert sans tête. On avait disposé sur le corps trois superbes instruments en silex – une pointe et deux racloirs – et l'enfant

se trouvait dans le coin d'une fosse recouverte d'une dalle calcaire triangulaire ornée de cupules (Peyrony 1934: 33–36, fig. 33–34). Le crâne se trouvait au même niveau, mais à 1,25 m de distance par rapport au reste du corps. Le crâne lui-même avait d'ailleurs fait l'objet de manipulations supplémentaires, puisque les inventeurs signalent que la mâchoire et les dents n'ont pas été retrouvées, malgré le passage au crible des sédiments de la fosse (*id.*: 386). Les os de la face sont fragiles, et il est donc concevable qu'ils aient disparu; mais les dents constituent la partie du corps la plus résistante: si les fouilleurs ne les ont pas retrouvées, on est forcé d'admettre qu'elles ont été ôtées avec le reste de la face après que la tête ait été détachée du reste du corps, l'ensemble – crâne et corps – ayant été inhumé simultanément puisque les deux parties gisaient au même niveau dans la fosse. Il serait évidemment périlleux de prétendre qu'il y ait eu à cette époque un culte des crânes, comme on l'a trop affirmé, mais nous pouvons du moins raisonnablement avancer, sur la base des faits examinés, que les Néandertaliens ont accordé une valeur particulière à la tête ou au crâne, qui s'est marquée par la pratique de certains rites. Enfin, si les éléments dont nous disposons ne permettent pas de poser l'existence de l'anthropophagie à cette époque, nous avons, en revanche, de bonnes raisons de penser que les Néandertaliens ont pratiqué des rites funéraires en deux temps.

Si, pour le Paléolithique supérieur, les indices en faveur de l'anthropophagie ne sont pas plus décisifs, les manipulations de certains os humains sont beaucoup plus importantes. Le recensement des restes osseux pour la seule période du Magdalénien en France montre que, sur 232 individus, 9 ont été inhumés, 94 ont été l'objet d'un traitement particulier et 125 – très fragmentaires – ne présentent apparemment aucune trace d'action intentionnelle (Le Mort, Gambier 1992: 29). Il est hors de propos de passer tous les témoins du Paléolithique supérieur en revue; nous ne retiendrons que quelques exemples afin de présenter les grandes catégories de traitements. Notons toutefois, dès à présent, qu'elles concernent essentiellement les os du crâne. La première catégorie de témoins est constituée par des restes crâniens comportant, comme au Paléolithique moyen, des traces de décharnement. La grotte de La Crouzade (Aude) a fourni un frontal humain aurignacien comportant, sur la surface exocrânienne, une série de stries de part et d'autre de l'os (sur l'écaillage gauche et droite). L'examen à la loupe binoculaire, effectué par les auteurs, semble montrer une action intentionnelle réalisée par un outil en silex (Gambier, Sacchi 1991: 162–163). La pratique du décharnement semble bien s'être perpétuée durant tout le Paléolithique, puisqu'à Isturitz quatre coupelles magdaléniennes comportent des traces indubitables de décharnement et de façonnage intentionnel ainsi que des stries sur la face endocrânienne, qui pourraient être liées à l'usage – inconnu – qu'on en a fait (*Figure 21*) (Buisson, Gambier 1991).

Nous l'avons vu, les éléments dont nous disposons actuellement ne permettent pas d'affirmer l'existence de la mise à mort d'un semblable en vue de la consommation

d'une de ses parties. Il n'est peut-être pas inintéressant, à cet égard, de s'interroger sur l'existence de possibles sacrifices humains à d'autres fins que celle de l'anthropophagie. Les écrits des paléolithiciens véhiculent sur l'homme du Paléolithique des images très sereines confortées d'ailleurs par un art pariétal dans lequel les figurations de combat ou les représentations de sang sont étonnamment absentes (Delluc 1989). A l'inverse de ce qu'on a pu mettre en évidence pour des périodes plus tardives avec des scènes de combat dans l'art du Levant espagnol et les sacrifices humains de l'Âge du Bronze attestés par les momies naturelles découvertes dans les tourbières danoises, les hommes du Paléolithique ont bénéficié jusqu'à présent de la réputation d'avoir été des êtres résolument pacifiques. Or, certains restes osseux humains comportent des traces de blessures suffisamment graves pour que certaines d'entre elles aient pu causer la mort de ceux qui les portent. Il n'est, pour l'instant, pas possible de déterminer si la dépression visible dans la région fronto-pariétale du crâne de Lamalunga résulte d'altérations trophiques ou d'un traumatisme (Pesce Delfino, Vacca 1994: 4, fig. 2), mais la cause traumatique est, en revanche, assurée pour des restes crâniens du Paléolithique moyen et supérieur d'Europe centrale. Le frontal d'un Néandertalien (féminin?) adulte découvert à Šala en Slovaquie occidentale, dans une gravière de la rivière Váh, associé à une faune comprenant *Cervus megaceros*, *Dicerorhinus hemitoechus* et *Bos*, conserve, sur la partie droite de l'os, au niveau sus-orbitaire, une éraflure ovale (10 x 7 mm) vraisemblablement causée par un objet tranchant. Les lèvres de la blessure sont réossifiées et l'individu a donc survécu à sa blessure (Vlček 1969: 155, Valoch 1996: 43–44). Au Paléolithique supérieur, la calotte crânienne d'un homme d'âge mûr, provenant du gisement aurignacien de Mladeč (n° 5), conserve les traces de plusieurs blessures. La première, située au-dessus de l'arcade sourcilière (7 mm de large), a pu être guérie, les deux autres, en revanche, portées du vivant de l'individu, semblent bien avoir causé sa mort. L'une d'elles se présente comme une faible dépression (42 x 26 mm) qui traverse l'os, au niveau du temporal droit; l'autre comme une perforation circulaire au bord irrégulier, sans doute causée par un objet pointu, au niveau du côté gauche de l'écaillage occipitale (Szombathy 1925: 75, Valoch 1996: 68). De tels traumatismes apparaissent encore, durant le Pavlovien, sur les restes crâniens masculins de Mladeč 6, mais aussi sur les os crâniens de deux des individus de la triple sépulture de Dolní Věstonice. Le frontal de D.V. 13 garde les traces d'une blessure superficielle guérie et l'écaillage occipital de D.V. 14 présente les marques d'une fracture non guérie (Jelínek 1991: 152–153). Il ne semble pas que ces blessures, mortelles dans certains cas, résultent d'une quelconque pratique sacrificielle. En effet, les traumatismes n'ont manifestement pas entraîné la mort systématique de la personne et la présence de traumatismes crâniens chez des individus de sexe masculin rend vraisemblable l'idée selon laquelle ces blessures résulteraient de combats.

Une autre catégorie de manipulation *post mortem* est constituée par des portions de calottes crâniennes dans lesquelles plusieurs auteurs ont vu des coupes. Dans la grotte du Placard en Charente, A. de Maret a exhumé un matériel osseux composé de 47 pièces et de 50 dents appartenant à des adultes et à des enfants – au moins 24 individus, au total. Outre des traces de décharnement visibles sur la plupart d'entre eux, plusieurs restes crâniens présentent des traces de façonnage. Le récent examen de F. Le Mort et D. Gambier (1992: 31–39) montre que 1 calvarium, 1 *calva* et 5 portions de voûte crânienne ne semblent pas avoir fait l'objet de façonnage, que 1 calvarium, 2 *calvae* et 8 portions de voûte peuvent avoir fait l'objet de façonnage et que 5 *calvae* présentent des cassures particulières (*Figure 22*). Les chairs ont été ôtées du reste du crâne – les traces de décharnement en attestent.

Certaines de ces portions crâniennes comportent, en outre, des cassures intentionnelles et des retouches sur les bords, réalisées au moment où l'os était frais. Il serait aventureux d'avancer qu'on eût voulu leur donner la forme d'un récipient; il est toutefois assuré qu'une de ces coupes, au moins, a servi puisqu'elle contenait encore, à l'intérieur, des traces d'hématite. Leur emplacement dans la grotte n'est d'ailleurs pas inintéressant: elles se trouvaient toutes rassemblées contre la paroi rocheuse avec un fémur et un humérus, dans un diverticule (Breuil, Obermaier 1909). Ce type de coupe a également été découvert à Lachaud en Dordogne (Ferembach 1957), à Isturitz dans les Pyrénées-Atlantiques, mais aussi à Dolní Věstonice en Moravie, par exemple. Fait intéressant, deux des coupelles d'Isturitz présentent un motif gravé. La première a été incisée, sur sa face extérieure, d'un animal incomplet figuré de profil, la seconde est décorée d'un motif complexe formé d'un cercle et d'un trait courbe situé à droite du cercle qui en épouse approximativement la courbure (*Figure 21*) (Buisson, Gambier 1991). Peut-être faudrait-il inclure, parmi ces exemples, le pariétal fracturé intentionnellement découvert par A. Cheynier dans un niveau du Magdalénien final de la grotte du Peyrat (Dordogne); il semble, en tout cas, avoir été entouré d'objets divers, parmi lesquels on retiendra un lot de 23 dents de renard et une canine de petit félin (Cheynier 1967: 149). À Dolní Věstonice, K. Absolon a découvert une calotte crânienne taillée en coupe, disposée avec des silex et des restes fauniques caractéristiques d'un climat froid dans une petite fosse (n° I; Mauduit 1949). La présence de stries de décharnement témoigne de la volonté de détacher la tête du reste du corps, puis d'en ôter les chairs afin d'aménager le crâne lui-même. Des fouilles trop anciennes ne nous permettent pas, le plus souvent, de préciser les conditions de découverte. Nous avons vu cependant que les coupes du Placard semblent avoir été disposées à l'écart, dans un diverticule de la grotte, tandis que la calotte crânienne de Dolní Věstonice a été déposée dans une petite cavité aménagée spécialement pour elle au sein même de la couche d'habitat. Une fois encore, des découvertes apparemment similaires témoignent de pratiques funéraires différentes.

La connaissance précise des conditions de découverte est évidemment capitale pour comprendre le mobile des préhistoriques: ont-ils prélevé des restes humains dans le seul but de les utiliser pour des usages quotidiens ou ces actions témoignent-elles de ce qu'ils ont accompli des rites complexes en relation avec la mort? La découverte récente d'un crâne d'homme relativement âgé, parfaitement conservé, dans le gisement magdalénien du Rond-du-Barry en Haute-Loire, conforte la seconde hypothèse. Le crâne gisait à l'envers, dans un caisson approximativement rectangulaire constitué de blocs de brèche, contre la paroi de la grotte. Il était privé de sa mandibule et était associé à un nucléus, un éclat en silex, une lamelle retouchée en résinite, un fragment de basalte et un morceau de bois de renne scié, ainsi qu'à des esquilles osseuses, des dents, des restes de microfaune et du charbon de bois (Heim 1992). Tous les éléments sont donc réunis pour conclure à l'inhumation en deux temps. Ce document en rappelle d'ailleurs un autre, plus ancien, qui comporte en outre un aménagement très particulier. Il s'agit du crâne mis au jour dans la grotte du Mas-d'Azil (Ariège) en 1959, dans une niche de la paroi, qui présente la particularité remarquable d'avoir été doté d'ajouts osseux (Figure 23). Il était isolé, gisant sur le côté droit, la base contre la paroi, et était complet sans sa mandibule; les dents du maxillaire supérieur avaient été ôtées. Enfin, une lame osseuse ovale (4x2 cm) était appliquée contre la paroi externe de l'orbite gauche, tandis qu'une plaquette semblable gisait à proximité du crâne et devait vraisemblablement se trouver dans l'orbite droite (Vallois 1961: 21-28, fig. 1). L'emplacement de ce crâne, et de ceux des autres gisements analysés, à proximité de la paroi, apparaît en fait comme une constante, de même d'ailleurs que leur présence à l'écart, mais au niveau de la couche d'habitat. Il faut rappeler que le crâne découvert au Mas-d'Azil se trouvait parmi de très nombreux instruments en silex et des restes osseux divers (Vallois 1961: 22). Contrairement à la situation des sépultures, il semble donc que certains groupes du Paléolithique supérieur aient voulu conserver auprès d'eux dans l'habitat le crâne de leurs proches. L'ajout de lames osseuses au crâne du Mas-d'Azil, adaptées aux orbites, ne peut que simuler les yeux, ce qui confirme, une fois encore, l'idée selon laquelle certains hommes du Paléolithique supérieur ont admis l'idée d'une survie *post mortem*. Il est étonnant, à cet égard, de constater la constance avec laquelle se retrouve le crâne, à l'exclusion des premières vertèbres cervicales ou de la mandibule, et il est difficile, dans ces conditions, de ne pas considérer que cette partie du corps possédait une valeur particulière. Ceci explique peut-être le fait que des restes humains fragmentaires aient été découverts dans des couches d'habitat, mais aussi que certains restes osseux comportent des traces de brûlure, comme c'est le cas pour les trois fragments de mandibules humaines d'Isturitz (de Saint-Périer 1952: 75-77): ils pourraient avoir été abandonnés dans le foyer après préparation du crâne osseux.

Cette proximité du défunt peut encore être mise en évidence grâce à d'autres témoins que l'on fait parfois

rentrer dans la catégorie des parures: les restes osseux perforés. Rares au début du Paléolithique supérieur, ces «reliques» ont été découvertes en plusieurs exemplaires dans les gisements magdaléniens. Nous retiendrons, en particulier, un fragment de pariétal d'adulte avec deux perforations du Rond-du-Barry en Haute-Loire (Mazière 1986: 272, fig. 16), un pariétal d'enfant percé du Veyrier (Figure 24) (Lagot 1920) et une hémi-mandibule droite rougie à l'hématite, dont le *foramen* mentonnier a été agrandi, provenant d'Enlène (Bégouën, Vallois 1936). Les restes crâniens ne sont d'ailleurs pas les seuls témoins à avoir été aménagés pour la suspension; on trouve également des dents humaines perforées comme l'incisive de Dolní Věstonice en Moravie (Absolon 1935: 317), les six dents du Puits (de Longuemar 1866), la prémolaire supérieure de Saint-Germain-la-Rivière (Le Mort, Gambier 1992), les six dents de Bédouillac – deux incisives, trois canines et une prémolaire – découvertes à proximité les unes des autres (*id.*, 1982: 29-30), la molaire de la grotte de Remouchamps (province de Liège, Belgique) (Brabant 1974: 112-117) et surtout la dent ornée de traits gravés de Lacombe en Dordogne (Mac Curdy 1914). Dans l'état actuel des choses, il est difficile de pouvoir déterminer la destination et l'usage de ces restes osseux, d'autant qu'ils ne semblent pas présenter de trace d'usure à l'endroit de la perforation; mais ce qu'on peut tenir pour assuré est la valeur que les Paléolithiques y attachaient. Les indices convergent pour nous permettre d'avancer que, par delà la mort, les défunts restaient présents pour les vivants.

Cette marque d'attachement peut d'ailleurs peut-être se déduire également du crâne de Rochereil en Dordogne. Ce petit crâne a appartenu à un enfant hydrocéphale de 2 ou 3 ans qui a été trépané *post mortem*, puisque Vallois estime que la trépanation fut pratiquée depuis l'intérieur du crâne (Figure 25) (Vallois 1974). Sans intervention chirurgicale, le jeune enfant hydrocéphale ne peut survivre; la pression interne du liquide céphalo-rachidien provoque une augmentation importante du volume cérébral et entraîne des désordres neurologiques graves. Les Paléolithiques n'ont évidemment pas pu ne pas constater ces deux phénomènes bouleversants; ils semblent en tout cas avoir compris que l'origine devait en être recherchée dans la tête. Quoi qu'il en soit, ces vestiges sont évidemment trop fréquents pour que l'on puisse les tenir pour exceptionnels. En fait, à bien considérer le nombre de témoins comportant des traces de décharnement ou d'aménagement, nous ne pouvons que conclure à la rareté relative des inhumations simples. Que celles-ci aient été réservées à certaines personnes ou qu'elles aient été le fait de groupes culturels particuliers, il est sûr, en tout cas, qu'elles n'ont constitué qu'une très petite partie des rites funéraires du Paléolithique.

REMERCIEMENTS

Il m'est agréable de remercier Karel Valoch, Directeur honoraire des Collections archéologiques de l'Institut Anthropos de Moravie à Brno, pour les renseignements

qu'il a bien voulu me fournir sur le gisement de Předmostí. Je suis également redevable envers Martin Oliva, Directeur de l'Institut Anthropos à Brno, qui m'a très aimablement permis d'étudier le matériel découvert dans la sépulture de Brno 2, ainsi qu'envers Jan Jelínek, Professeur honoraire à l'Université de Brno, qui a bien voulu me faire part de ses remarques pertinentes; je les en remercie également très chaleureusement. Par ailleurs, je tiens à remercier Marie-Christine Groenen qui a assuré la traduction anglaise du résumé.

BIBLIOGRAPHIE

- ABSOLON K., 1927: Important Find at Věstonice, Moravia. *Amer. J. of Phys. Anthropol.* 11: 147.
- ABSOLON K., 1929: New Finds of Fossil Human Skeletons in Moravia. *Anthropologie* 7: 79-89, 3 fig., 2 pl.
- ABSOLON K., 1935: Ein Anhängsel aus einem fossilen Menschenzahn. *Zeitschrift für Rassenkunde und ihre Nachbargebiete* 1: 317.
- ARAMBOUROU R., GENET-VARCIN E., 1965: Nouvelle sépulture du Magdalénien final dans la grotte Duruthy à Sordes-l'Abbaye (Landes). *Annales de Paléontologie (Vertébrés)* 51: 127-150.
- ARNOLD M., STALENS H., VALLADAS, H., 1989: La datation des restes humains du Roc de Sers et les raisons d'une erreur. *Bulletin de la Société préhistorique française* 86: 101.
- AUGUSTE P., PATOU-MATHIS M., 1994: L'aurochs au Paléolithique. In: *Aurochs, le retour*. Pp. 13-26. Centre jurassien du Patrimoine, Lons-le-Saunier.
- BADER O., 1965: Nouvelles sépultures paléolithiques en U.R.S.S. *Archeologia* 4: 61-64.
- BADER O., 1971: Abitati dell'estremo Nord dell'Europa nel Paleolitico. *Rivista di Scienze Preistoriche* 26: 325-345, 8 fig.
- BÉGOUËN L., VALLOIS H.-V., 1936: Une pendeloque faite d'un fragment de mandibule. *Congrès préhistorique de France (12e session, Foix)*: 559-564.
- BINANT P., 1991a: *Les sépultures du Paléolithique*. Errance, Paris. 108 pp. (coll. «Archéologie aujourd'hui»).
- BINANT P., 1991b: *La préhistoire de la mort. Les premières sépultures en Europe*. Errance, Paris. 168 pp.
- BLANC A.C., 1939: L'Uomo fossile del Monte Circeo. *R.C. della R. Accademia Nazionale dei Lincei* 29: 205-210.
- BLANCHARD R., PEYRONY D., VALLOIS H.-V., 1972: *Le gisement et le squelette de Saint-Germain-la-Rivière*. Masson, Paris. 115 pp., 36 fig., 6 pl. (Archives de l'Institut de Paléontologie humaine, n° 34).
- BONIFAY E., 1965: Un ensemble rituel du Moustérien à la grotte du Régourdou (Montignac, Dordogne). *Atti del VI Congresso Internazionale delle Scienze Preistoriche e Protoistoriche* 2: 136-140.
- BORGOGNINI TARLI S., CANCIA., FRANCALACCI P., REPETTO E., 1992: L'allargamento del foro occipitale in Circeo I. Riesame e discussione di un reperto problematico. In: M. Piperno, G. Scichilone (Dir.): *Il Cranio neandertaliano Circeo I. Studi e documenti*. Istituto Poligrafico e Zecca dello Stato, Roma.
- BORISKOVSKI P.I., 1965: A propos des récents progrès des études paléolithiques en U.R.S.S. *L'Anthropologie* 69: 5-30, 7 fig.
- BOUYSSONIE A., BOUYSSONIE J., BARDON L., 1908: Découverte d'un squelette humain moustérien à la Bouffia de la Chapelle-aux-Saints (Corrèze). *L'Anthropologie* 19: 513-518, 4 fig.
- BRABANT H., 1974: Note sur deux dents provenant de la grotte de Remouchamps. *Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire* 85: 112-117.
- BREUIL H., 1921: Observations à propos des sépultures moustériennes. *L'Anthropologie* 31: 342-345.
- BREUIL H., 1924: Note de voyage paléolithique en Europe centrale. *L'Anthropologie* 24: 515-552, 27 fig.
- BREUIL H., OBERMAIER H., 1909: Crânes paléolithiques façonnés en coupes. *L'Anthropologie* 20: 523-530, 9 fig.
- BROCA P., 1868: Sur les crânes et ossements des Eyzies. *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris* 2e série, 3: 350-392, 3 fig.
- BRUN V., 1865: Bruniquel. *Congrès archéologique de France (32e session, Montauban)* 66: 17-37, 6 pl.

- BRUN V., 1867: *Notice sur les fouilles paléontologiques de l'âge de pierre exécutées à Bruniquel et à Saint-Antonin*. Impr. Forestié Neveu, Montauban. 46 pp., 7 pl.
- BUCKLAND W., 1823: *Reliquiae Diluvianae; or Observations on the Organic Remains Contained in Caves, Fissures, and Diluvial Gravel and on other Geological Phenomena, attesting the Action on an Universal Deluge*. John Murray, London. 303 pp., XXVII pl.
- BUISSON D., GAMBIER D., 1991: Façonnage et gravures sur des os humains d'Isturitz (Pyrénées-Atlantiques). *Bulletin de la Société préhistorique française* 88: 172-177, 5 fig., 3 clichés.
- CAPITAN L., PEYRONY D., 1909: Un squelette humain au milieu de foyers de l'époque moustérienne. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 19: 402-409, fig. 174-176.
- CAPITAN L., PEYRONY D., 1911: Un nouveau squelette humain fossile. *Revue anthropologique* 21: 148-150, 2 fig.
- CAPITAN L., PEYRONY D., 1912: Trois nouveaux squelettes humains fossiles. *Revue anthropologique* 22: 439-442.
- CAPITAN L., PEYRONY D., 1928: *La Madeleine. Son gisement, son industrie, ses oeuvres d'art*. 125 pp. (Publication de l'Institut international d'Anthropologie 2).
- CARDINI L., 1946: Gli strati mesolitici e paleolitici delle caverna della Arene Candide. *Rivista di Studi Liguri* 12: 31-34.
- CARTAILHAC E., 1886: Ossements et squelettes humains dans les cavernes et les stations quaternaires. *Revue d'Anthropologie* 3e série, 1: 448-470.
- CHARLES R., 1991: Note sur la découverte de nouvelles incisions rythmiques du Paléolithique supérieur provenant de Gough's Cave, Somerset, Angleterre. *Bulletin de la Société préhistorique française* 88: 45-48, 6 fig.
- CHEYNIER A., 1965: L'abri Lachaud à Terrasson, Dordogne. *Préhistoire* 16: 95 pp., 33 fig., 2 pl.
- CHEYNIER A., 1967: *Comment vivait l'homme des cavernes à l'Age du Renne?* Ed. Robert Arnoux, Paris. 280 pp., 58 fig., 9 cartes.
- D'ACY E., MORTILLET G. DE, MORTILLET A. DE, 1888: Discussion sur les sépultures paléolithiques. *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris* 4e série: 103-109.
- DAVIES C.G., 1904: The Discovery of Human Remains under the Stagmite-floor of Gough's Cave, Cheddar. *Quarterly Journal of the Geological Society* 239: 335-347, 7 fig., pl. XIX.
- DEFLEUR A., DUTOUR O., 1992: L'homme de Cro-Magnon enterre ses morts. In: *L'homme de Cro-Magnon*. Pp. 144-153, ill. Faton, Dijon.
- DELLUC B. & G., 1989: Le sang, la souffrance et la mort dans l'art paléolithique. *L'Anthropologie* 93: 389-406.
- FEREMBACH D., 1957: Les restes humains de l'abri Lachaud. *Bulletins et mémoire de la Société d'Anthropologie de Paris* 10e série, 8: 61-80.
- GAMBIER D., SACCHI D., 1991: Sur quelques restes humains leptolithiques de la grotte de La Cruzade, Aude. *L'Anthropologie* 95: 155-180, 15 fig., 5 tableaux.
- GIACOBINI G., PIPERNO M., 1991: Considerazioni tafonomiche sul cranio neandertaliano Circeo I. Morfologia di superficie del cranio umano in relazione alle caratteristiche di conservazione dei resti faunistici della paleosuperficie. In: M. Piperno & G. Scichilone (Dir.): *Il Cranio neandertaliano Circeo I. Studi e documenti*. Istituto Poligrafico e Zecca dello Stato, Roma.
- GOLOMSHTOK E.A., 1933: Trois gisements du paléolithique russe et sibérien. *L'Anthropologie* 43: 333-346, 9 fig.
- GORJANOVIC-KRAMBERGER K., 1901: Der paläolithische Mensch und seine Zeitgenossen aus dem Diluvium von Krapina in Kroatien. *Mitteilungen der anthropologischen Gesellschaft in Wien* 31: 164-197, fig. 113-124, 4 pl.
- GORJANOVIC-KRAMBERGER K., 1902: Der paläolithische Mensch und seine Zeitgenossen aus dem Diluvium von Krapina in Kroatien. *Mitteilungen der anthropologischen Gesellschaft in Wien* 32: 189-216, fig. 103-120, 4 pl.
- GORJANOVIC-KRAMBERGER K., 1904: Der paläolithische Mensch und seine Zeitgenossen aus dem Diluvium von Krapina in Kroatien. *Mitteilungen der anthropologischen Gesellschaft in Wien* 34: 187-199, fig. 1-9, 3 pl.
- GRAZIOSI P., 1962: Découverte de gravures rupestres de type paléolithique dans l'abri de Romito (Italie). *L'Anthropologie* 66: 262-268.
- GRAZIOSI P., 1964: Scoperte e scavi preistorici in Italia durante il 1963. *Rivista di Scienze preistoriche* 18: 315.
- GREMIATSKII M.A., NESTURKH M.F., 1949: *Teshik-Tash*:

- Paleoliticheski chelovek* [Teshik-Tash: l'homme paléolithique], Trudy Nauchno-Issledovatel'skogo Instituta Antropologii. 182 p.
- GROENEN M., 1991: Présence de matières colorantes dans l'Europe paléolithique. *Anthropologie et préhistoire* 102: 9-28.
- GROENEN M., 1994: *Pour une histoire de la préhistoire. Le Paléolithique*. Jérôme Millon, Grenoble. 603 pp., 99 fig., 24 tabl.
- GROVES C., 1994: Les hommes de Néandertal. In: *Les premiers hommes en Afrique et en Europe*. Pp. 68-73, ill. Bordas, Paris.
- HARDY M., 1891: La station quaternaire de Raymonden à Chancelade (Dordogne) et la sépulture d'un chasseur de renne. *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord* 18: 65-89, 121-135, 195-212.
- HEIM J.-L., 1984: Les squelettes moustériens de La Ferrassie. Principaux caractères et position anthropologique parmi les autres Néandertaliens. In: H. Delporte (Dir.): *Le grand abri de La Ferrassie. Fouilles 1968-1973*. Pp. 249-272, 21 fig. Institut de Paléontologie humaine, Paris (Etudes quaternaires 7).
- HEIM J.-L., 1991: L'enfant magdalénien de La Madeleine. *L'Anthropologie* 95: 611-638, 7 fig.
- HEIM J.-L., 1992: Le crâne magdalénien du Rond-du-Barry (Haute-Loire). In: *Le peuplement magdalénien. Paléogéographie physique et humaine*. Actes du colloque de Chancelade. Pp. 53-61, 3 fig. Comité des Travaux historiques et scientifiques, Paris.
- HENRI-MARTIN H., 1911: Sur un squelette humain de l'époque moustérienne trouvé en Charente. *Comptes rendus de l'Académie des Sciences* 153: 728-730.
- JELÍNEK J., 1956: Homo sapiens fossilis ze Starého Města u Uh. Hradiště. *Časopis Moravského musea, sc. nat.* 41: 139-196.
- JELÍNEK J., 1988: Considérations sur l'art paléolithique mobilier de l'Europe centrale. *L'Anthropologie* 92: 202-238, 42 fig.
- JELÍNEK J., 1991: Découvertes d'ossements de la population gravettienne de Moravie. *L'Anthropologie* 95: 137-154, 9 fig., 1 tableau.
- JELÍNEK J., 1992: New Upper Palaeolithic Burials from Dolní Věstonice. In: M. Toussaint (Ed.): *Cinq millions d'années, l'aventure humaine*. Pp. 207-228. ERAUL, Liège, 56.
- JELÍNEK J., ORVANOVÁ E., à paraître: Czech & Slovak Republics. *Hominid Remains* 8.
- KLÍMA B., 1960: Aperçu sur les résultats des dernières fouilles des stations paléolithiques de Pavlov et de Dolní Věstonice sous Pavlovské Vrchy. In: *Nouvelles fouilles archéologiques en Tchécoslovaquie*. Pp. 7-14. Académie tchécoslovaque des Sciences.
- KLÍMA B., 1987: Das jungpaläolithische Massengrab von Dolní Věstonice. *Quartär* 37/38: 53-62.
- KLÍMA B., 1988: A Triple Burial from the Upper Palaeolithic of Dolní Věstonice, Czechoslovakia. *J. of Hum. Evol.* 16: 831-835.
- LAGOTALA H., 1920: Perforation crânienne de l'époque magdalénienne (Station de Veyrier, près Genève). *Archives suisses d'Anthropologie générale* 4: 128.
- LARTET L., 1868: Une sépulture des troglodytes du Périgord. *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris* 2e série, 3: 335-349, 7 fig.
- LARTET L., CHAPLAIN-DUPARC, 1874: Une sépulture des anciens troglodytes des Pyrénées, superposée à un foyer contenant des débris humains associés à des dents sculptées de lion et d'ours. *Matériaux pour servir à l'histoire de l'homme*: 101-167, fig. 27-47.
- LE MORT F., 1982: Actions intentionnelles sur les os humains. *Histoire et archéologie. Les dossiers* 66: 28-32.
- LE MORT F., 1988: Le décharnement du cadavre chez les Néandertaliens: quelques exemples. In: *L'Homme de Néandertal, V. La pensée*. Pp. 43-55, 3 fig. ERAUL, Liège.
- LE MORT F., 1989: Traces de décharnement sur les ossements néandertaliens de Combe-Grenal (Dordogne). *Bulletin de la Société préhistorique française* 86: 79-87, 4 fig.
- LE MORT F., GAMBIER D., 1992: Diversité du traitement des os humains au Magdalénien. Un exemple particulier, le cas du Placard (Charente). In: *Le peuplement magdalénien. Paléogéographie physique et humaine. Actes du colloque de Chancelade*. Pp. 29-40. Comité des Travaux historiques et scientifiques, Paris.
- LEROI-GOURHAN A., 1957: La galerie moustérienne de la grotte du Renne (Arcy-sur-Cure, Yonne). *Congrès préhistoriques de France (14e session, Poitiers-Angoulême)*: 676-691.
- LEROI-GOURHAN A., 1964: *Les religions de la préhistoire. Paléolithique*. P.U.F., Paris. 156 pp., 16 fig.
- LEROI-GOURHAN A., 1984: *Campements magdaléniens de chasseurs de rennes*. Ministère de la Culture, Paris. (Guides archéologiques de la France).
- LEROI-GOURHAN A., 1988: *Dictionnaire de la préhistoire*. P.U.F., Paris. 1222 pp.
- LEROI-GOURHAN A., 1968: Le Néandertalien IV de Shanidar. *Bulletin de la Société préhistorique française* (Comptes rendus des séances mensuelles) 65: 79-83, 1 fig.
- LONGUEMAR M. de, 1866: Rapport présenté à la société des Antiquaires de l'Ouest sur une exploration méthodique des grottes du Chaffaud. *Mémoires des Antiquaires de l'Ouest* 21: 365-420.
- LUMLEY M.-A. de, 1973: *Anténéandertaliens et Néandertaliens du bassin méditerranéen occidental européen*. Laboratoire de Paléontologie humaine et de Préhistoire, Marseille. 626 pp., 340 fig. (Etudes quaternaires 2).
- LUQUET G.-H., 1926: *L'art et la religion des hommes fossiles*. Masson, Paris. 229 pp., 119 fig.
- McCOWN T. D., 1937: In: D.A.E. Garrod and D.M.A. Bate: *The Stone Age of Mount Carmel. Excavations at the Wady el-Mughara*. Pp. 91-112, pl. XLVIII-LV. Oxford.
- MAC CURDY G., 1914: Lacombe, a Palaeolithic Cave in the Dordogne. *Amer. Anthropol.* 16: 157-184.
- MAINAGE T., 1921: *Les religions de la préhistoire*. Picard, Paris. 438 pp., 252 fig.
- MAKOWSKY A., 1892: Der diluviale Mensch im Löss von Brünn. *Mitteilungen der Anthropologischen Gesellschaft in Wien* 22: 73-84.
- MALLEGNI F., 1996: L'homme du Paléolithique inférieur en Italie. In: A. Palma di Cesnola: *Le Paléolithique inférieur et moyen en Italie*. Pp. 117-124. Jérôme Millon, Grenoble (Série «Préhistoire d'Europe» 1).
- MARINGER J., 1958: *L'homme préhistorique et ses dieux*. Arthaud, Zurich. 302 pp., 59 ill.
- MARTIN H., 1912: Position stratigraphique des ossements humains recueillis dans le Moustérien de la Quina de 1908 à 1912. *Bulletin de la Société préhistorique française* 9: 700-709, 1 fig.
- MARTIN H., 1913: Nouvelle série de débris humains disséminés trouvés en 1913 dans le gisement moustérien de la Quina. *Bulletin de la Société préhistorique française* 10: 540-543.
- MAŠKA K., 1901: La station paléolithique de Předmostí en Moravie (Autriche). *L'Anthropologie* 12: 147-149.
- MASSÉNAT E., LALANDE P., CARTAILHAC E., 1872: Découverte d'un squelette humain à l'âge du Renne, à Laugerie-Basse (Dordogne). *Comptes rendus de l'Académie des Sciences (séance du 15.04.1872)* 74: 1060-1063.
- MASSET C., 1989: Grimaldi: une imposture honnête et toujours jeune. *Bulletin de la Société préhistorique française* 86: 228-229.
- MATIEGKA J., 1934: *Homo Predmostensis. L'homme fossile de Předmostí en Moravie (Tchécoslovaquie). I. Les crânes*. Česká Akademie věd a umění, Prague. 139 pp., 4 tabl., 16 pl.
- MAUDUIT J., 1949: Sépulture préhistorique à Věstonice (Tchécos.). *Bulletin de la Société préhistorique française* 46: 388.
- MAY F., 1986: *Les sépultures préhistoriques. Etude critique*. Editions du C.N.R.S., Paris. 264 pp., 47 pl., 5 tabl.
- MAZIÈRE G., 1986: Le Rond-du-Barry. *Gallia Préhistoire* 29,2: 271, fig. 14-18.
- MORTILLET P. de: *Origine du culte des morts. Les sépultures préhistoriques*. Gamber, Paris. 123 pp., 12 pl., 83 fig.
- MOVIOUS H.L., 1953: The Mousterian Cave of Teshik-Tash, South-eastern Uzbekistan. *Central Asia. American School of Prehistoric Research* 17: 11-71, 14 fig., pl. IV-VII.
- MOVIOUS H. L., VALLOIS H.-V., 1959: Crâne proto-magdalénien et vénéus du Périgordien final trouvés dans l'abri Pataud, les Eyzies (Dordogne). *L'Anthropologie* 63: 213-232, 3 fig.
- MUSIL R., 1958: Osteologický materiál z paleolitického sídliště v Pavlově. *Anthropozoikum* 8: 83-106.
- NADAILLAC de, MORTILLET G. de, LETOURNEAU C., 1888: Discussion sur l'anthropophagie. *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris* 4e série, 11: 27-43.
- NOUGIER L.-R., 1963: *La préhistoire. Essai de paléosociologie religieuse*. Bloud & Gay. S.I. 143 pp.
- NOUGIER L.-R., 1984: *Premiers éveils de l'homme. Art, magie, sexualité, dans la préhistoire*. Editions Lieu Commun, Paris. 335 pp., 40 fig.
- OBERMAIER H., 1905: Les restes humains quaternaires dans l'Europe centrale. *L'Anthropologie* 16: 385-410, 1 fig.
- OKLADNIKOV A.P., 1949: Issledovanie musterskoj stoinki i pogrebenija neandertal'tsa v Grote Teshik-Tash, iuzhnyi Uzbekistan (Sredniaia Aziia) [Etude du gisement et de la sépulture moustériens d'un Néandertalien dans la grotte de Teshik-Tash, Ouzbékistan du sud (Asie centrale)]. In: M.A. Gremiatskii, M.F. Nesturkh: *Teshik-Tash: Paleoliticheski chelovek* [Teshik-Tash: l'homme paléolithique]. Pp. 7-85. Trudy Nauchno-Issledovatel'skogo Instituta Antropologii.
- PATTE E., 1960: *Les hommes préhistoriques et la religion*. Picard & Cie, Paris. 194 pp., 36 fig.
- PESCE DELFINO V., VACCA E., 1993: An Archaic Human Skeleton Discovered at Altamura (Bari, Italy). *Rivista di Antropologia* 71: 249-257, 4 fig.
- PESCE DELFINO V., VACCA E., 1994: Report on an Archaic Human Skeleton Discovered at Altamura (Bari), in the «Lamalunga» District. *Hum. Evol.* 9: 1-9, 6 fig.
- PESCE DELFINO V., VACCA E., 1996: La grotte et le squelette fossile humain de Contrada Lamalunga, Altamura. *Bulletin du XIIIe Congrès de l'Union Internationale des Sciences Préhistoriques et Protohistoriques (Forlì, Italie, 1996)* 5: 96-100.
- PEYRONY D., 1921: Les Moustériens inhumèrent-ils leurs morts? *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord* 58: 1-8.
- PEYRONY D., 1928: Découverte d'un squelette humain à La Madeleine. *Congrès International d'Anthropologie (Amsterdam)* 3: 318-320.
- PEYRONY D., 1934: La Ferrassie: Moustérien, Périgordien, Aurignacien. *Préhistoire* 3: 1-92, 89 fig.
- PEYRONY D., 1945: L'homme magdalénien de Laugerie-Basse a-t-il été réellement écrasé? *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord* 72: 23-24.
- RADMILLI A.M., 1994: Discussion. In: G. Giacobini: *Formazione e riconoscimento delle paleosuperfici non antropiche. Atti XXX Riun. Sc. I.I.P.P.: Paleosuperfici del Pleistocene e del primo Olocene in Italia. Processi di formazione e interpretazione (Venosa-Isernia)*.
- RIVIÈRE E., 1872: Sur le squelette humain trouvé dans les cavernes des Baoussé-Roussé (Italie), dites grottes de Menton, le 26 mars 1872. *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*: 1204-1207.
- RIVIÈRE E., 1872: Note sur l'homme fossile de Baoussé-Roussé en Italie, dites grottes de Menton, le 26 mars 1872. *Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques (6e session, Bruxelles)*: 164-175, pl. VI.
- RIVIÈRE E., 1887: *Paléolithologie. De l'antiquité de l'homme dans les Alpes maritimes*. Paris. 24 pl. coul.
- ROGATCHEV A.N., 1959: La sépulture paléolithique de Kostienki (Markina Gora). *Soviet. Ethno.* 1: 29-38 (en russe).
- ROWLEY-CONWAY P., 1994: L'homme de Néandertal avait-il une religion? In: *Les premiers hommes en Afrique et en Europe*. P. 70. Bordas, Paris.
- RUSSELL M.D., LE MORT F., 1986: Cutmarks on Engis 2 Calvária? *Amer. J. of Phys. Anthropol.* 69: 317-323, 2 fig., 4 cl. n/b.
- SAINT-PÉRIER R. & S. de, 1952: *La grotte d'Isturitz. III. Les Solutréens, les Aurignaciens et les Moustériens*. Masson, Paris. 264 pp., 135 fig., 11 pl. (Archives de l'Institut de Paléontologie humaine 25).
- SOLECKI R.S., 1971: *The Humanity of Neanderthal Man*.
- SZOMBATHY J., 1925: Die diluvialen Menschenreste aus der «Fürst Johannis»-Höhle bei Lautsch in Mähren. *Die Eiszeit* 2: 1-34, 73-75.
- SVOBODA J., 1995: *Dolní Věstonice*. Liège, ERAUL.
- TABORIN Y., 1982: La parure des morts. *Histoire et archéologie: les Dossiers* 66: 42-51.
- TRINKAUS E., 1985: Cannibalism and Burial at Krapina. *J. of Hum. Evol.* 14: 203-216.
- ULLRICH H., 1978a: Kannibalismus und Leichenzerstückelung beim Neandertaler von Krapina. *Actes du Colloque «Krapinski Pracovjek i Evolucija Hominida» (Zagreb)*: 293-318.
- ULLRICH H., 1978b: Zur Frage der Kannibalismus beim Neandertaler von Krapina. *Glasnik Antropološkog Društva Jugoslavije* 15: 7-15.
- VALLOIS H.-V., 1939: La découverte du squelette du Moustier. *L'Anthropologie* 49: 776-778.
- VALLOIS H.-V., 1961: Le crâne humain magdalénien du Mas d'Azil. *L'Anthropologie* 65: 21-45, 7 fig.
- VALLOIS H.-V., 1974: Le crâne trépané magdalénien de Rochereil. *Bulletin de la Société préhistorique française* 68: 485-495.
- VALOCH K., 1996: *Le Paléolithique de Tchéquie et de Slovaquie*. Jérôme Millon, Grenoble, 366 p., ill. (Série «Préhistoire d'Europe» 3).
- VANDERMEERSCH B., 1966: Nouvelles découvertes de restes humains dans les couches levallois-moustériennes du gisement de Qafzeh (Israël). *Comptes rendus de l'Académie des Sciences* 262/D: 1434-1436.
- VANDERMEERSCH B., 1970: Une sépulture moustérienne avec offrandes découverte dans la grotte de Qafzeh. *Comptes rendus de l'Académie des Sciences* 270/D: 298-301.
- VANDERMEERSCH B., 1981: *Les hommes fossiles de Qafzeh (Israël)*. Editions du C.N.R.S., Paris. 319 pp., 63 tabl., 66 fig., 12 pl.
- VANDERMEERSCH B., 1991: Les Proto-Cro-Magnons. *Les Dossiers de l'archéologie* 156: 14-23.
- VERNEAU R., 1899: Les nouvelles trouvailles de M. Abbo dans la Barma Grande près de Menton. *L'Anthropologie* 10: 439-452.
- VERNEAU R., 1906: L'anthropologie des grottes de Grimaldi. *Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques (13e session, Monaco)* 1: 72-83, fig. 3 et 114-134, fig. 5-15.
- VEYRIER M., HUCHARD P., OBENICH A., 1953: La sépulture paléolithique de la grotte du Figuier à Saint-Martin d'Ardèche (Ardèche). *L'Anthropologie* 57: 495-503, 4 fig.
- VILLENEUVE L. de, BOULE M., CARTAILHAC E., VERNEAU R., 1906-1919: *Les grottes de Grimaldi (Baoussé Roussé)*. Imprimerie de Monaco, Monaco. 2 tomes, 6 vol.
- VLČEK E., 1967: Der jungpleistozäne Menschenfund aus Svitávka in Mähren. *Akten des Anthropologischen Kongresses (Brno, 1965)* 19, n.s. 11: 262-270, 10 fig.
- VLČEK E., 1969: *Neandertaler der Tschechoslowakei*, Academia, Prague. 276 p., 57 pl.
- WERNERT P., 1948: Le culte des crânes à l'époque paléolithique. In: M. Gorce & R. Mortier (Dir.): *Histoire générale des religions*. Pp. 53-72. A. Quillet, Paris.
- WHITE T.D., TOTH N., 1989: Engis: Preparation Damage, not Ancient Cutmarks. *Amer. J. of Phys. Anthropol.* 78: 361-367.
- WOLPOFF M.H., 1979: The Krapina Dental Remains. *Amer. J. of Phys. Anthropol.* 50: 67-113.

Marc Groenen
 Université Libre de Bruxelles
 C.P. 175
 Avenue F.-D. Roosevelt
 1050 Bruxelles
 Belgique